

La date de livraison est prévue pour la fin 2018

Temmar : «La Grande Mosquée d'Alger entre dans sa phase finale»

Page 18



AL SALAM BANK
السلام بنك

www.alsalamalgeria.com
tawassol@alsalamalgeria.com



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 7^e Année - Jeudi 29 Novembre 2018
21 Rabie El Aouel 1440 - N° 1955 - Algérie : 10 DA / 1 €

Annaba
**Mort d'un policier
agressé dans l'exercice
de ses fonctions**

Page 2

GESTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Le chef de l'Etat exhorte les walis à adopter un nouveau mode de gouvernance

Dans un message qu'il a adressé aux participants à la réunion gouvernement-walis, dont les travaux ont débuté, hier, au Palais des Nations à Club des Pins (Alger), le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a exhorté les walis à adopter un nouveau mode de gouvernance, «basé sur l'initiative, l'anticipation, la gestion par objectif et l'approche par résultats», appelant les collectivités locales à s'acquitter pleinement de leur rôle dans le développement national.

>> Lire page 3



Photo : L'Echo d'Algérie ©

Education nationale

**Le recadrage
de la réforme imposé
par les évaluations du
système éducatif**

Page 6

Secteur de l'Industrie et des Mines

**Les walis appelés
à assumer un plus
grand rôle dans la vie
économique**

Page 6

Développement du Sud
et des Hauts-Plateaux

**Raouya appelle
à intensifier
l'utilisation des Fonds
d'investissement**

Page 7

L'Echo Sportif

FAF-LNF

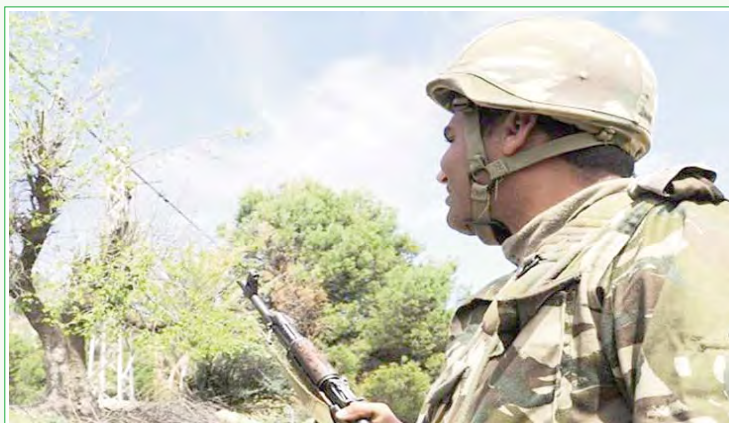
**Le rappel à l'ordre
des autorités**

Page 23

ANP

Trois éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Mila

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 27 novembre 2018 à Mila - 5^e Région militaire, trois éléments de soutien aux groupes terroristes», a indiqué, hier, le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. Dans le même contexte, un autre détachement de l'ANP «a découvert et détruit, lors d'une opération de fouille et de ratissage menée dans la localité de Taghda, commune de Larbaa, wilaya de Batna - 5^e RM, dix casemates pour terroristes et un atelier de préparation d'explosifs contenant 36 bombes de confection artisanale, deux grenades, 465 capsules, 20 kg de produits chimiques explosifs, 800 grammes de TNT, 4 kg de poudre noire, ainsi que différents outils de confection d'explosifs, des médicaments et divers objets». Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté un narcotrafiquant à bord d'un véhicule touristique chargé de 99,1 kg de kif traité à Mascara - 2^e RM, tandis que 2.764 comprimés psychotropes, détenus par deux narcotrafiquants, ont été saisis à Béchar -3^e RM». En outre, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé à M'sila



-1^e RM, Sétif et Souk Ahras - 5^e RM, quatre individus en possession de trois fusils de chasse sans papiers, alors que quatre immigrants clandestins de nationalité africaine ont été interceptés à Aïn Amenas - 4^e RM, a rapporté le communiqué.

Annaba Mort d'un policier agressé dans l'exercice de ses fonctions

Un policier de la sûreté de wilaya d'Annaba, agressé dans l'exercice de ses fonctions dans une opération liée à la lutte contre la criminalité, est décédé dans la nuit de mardi à mercredi, a-t-on appris auprès de la cellule de l'information et de la communication de ce corps de sécurité. La même source a précisé que le policier, Mohamed Nacer Ghedab (49 ans), père de quatre enfants, avait été blessé à la tête, il y a trois jours, lors de l'arrestation d'un malfrat à la Place d'Armes dans la vieille ville et a été transféré d'urgence à l'hôpital Ibn Rochd, où il a rendu l'âme.

L'inhumation du défunt qui réside au quartier Kheraza dans la commune de Berrahal, aura lieu cet après-midi au cimetière de la cité Boukhedra relevant de la commune d'El Bouni, en présence des cadres de la sûreté de wilaya, a souligné la même source soulignant que l'agresseur avait été arrêté par les services de la police de la wilaya le jour même de l'agression.

Batna

Saisie et destruction de deux quintaux de poissons avariés à Bouzina



Près de deux quintaux de poissons avariés ont été saisis et détruits par la brigade de la Gendarmerie nationale (GN) de la commune de Bouzina, dans la wilaya de Batna, a révélé, hier, le groupement territorial de ce corps constitué. L'opération a été effectuée lors d'une patrouille menée par des membres de cette brigade, qui, interpellés par une

odeur nauséabonde émanant d'un commerce, ont alerté le vétérinaire du bureau de préservation de la santé de cette localité, a précisé la même source. Le contrôle effectué sur les poissons de ce commerce a conclu que la quantité de poissons estimée à 1,80 quintal était impropre à la consommation, selon le certificat sanitaire, délivré par le vétérinaire, a-t-on

encore noté, ajoutant que sur instructions du procureur de la République, la marchandise avariée a été saisie et détruite. Une enquête a été ouverte pour déterminer les tenants et aboutissements de cette affaire, a-t-on relevé, soulignant que le mis en cause dans cette affaire sera présenter devant la justice en décembre prochain.

Emigration clandestine

13 personnes interceptées sur la plage de Kristel à Oran

Les éléments de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Gdyl (Oran) ont intercepté, dans la nuit de mardi à mercredi, 13 personnes dont une femme et une mineure, sur la plage de Kristel, au moment où elles préparaient une opération d'une émigration clandestine en mer, a-t-on appris de source sécuritaire. Agissant sur informations parvenues à ces services, un plan a été mis au point pour appréhender ces

13 personnes parmi lesquelles figuraient une femme de 44 ans et une fillette de 10 ans, qui s'appêtaient à prendre la mer à bord d'une embarcation en direction des côtes espagnoles. Les gendarmes ont saisi sur place l'embarcation devant servir à cette opération. Les personnes arrêtées ont été transférées vers le siège de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Gdyl pour poursuivre l'enquête, précise-t-on de même source.



Ouargla 20 ans de prison ferme pour homicide volontaire

Une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende de deux millions de dinars a été prononcée, ce mercredi, par le tribunal criminel de la cour de Ouargla à l'encontre de F.A. (24 ans) pour homicide volontaire avec préméditation. Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au mois de décembre 2017 suite à une altercation entre le mis en cause et la victime lors d'un mariage, dans la commune de Tebesbest (wilaya déléguée de Touggourt), avant que les personnes présentes n'interviennent pour les séparer. La querelle a éclaté de nouveau et F. A. a utilisé une faucille pour asséner une série de coups à la poitrine de la victime (D.T.) qui a été évacuée à l'établissement public hospitalier (EPH) de Touggourt où il a succombé à ses graves blessures. Le ministère public a requis dans cette affaire la peine à perpétuité contre F.A. au regard de la gravité des faits qui lui sont reprochés et leur préméditation.

Edité par la Sarl
ECHO Médias Algérie

**Directeur Général
Fondateur**
Tewfiq Meraou

L'ECHO
D'ALGERIE
Quotidien National
d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid

Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi

Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger

Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger

Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02

Direction de la publicité :

Tél-Fax : 023 54 23 04

بنك التنمية المحلية
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL



Compte N° : 005001114002013631013

Anep

Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Express

Impression
SIA

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

www.lechodalgerie-dz.com

E-mail : echodalgerie@gmail.com



L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information



@echodalgerie_dz

Gestion des collectivités locales

Le chef de l'Etat exhorte les walis à adopter un nouveau mode de gouvernance

Dans un message qu'il a adressé aux participants à la réunion gouvernement-walis, dont les travaux ont débuté, hier, au Palais des Nations à Club des Pins (Alger), le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a exhorté les walis à adopter un nouveau mode de gouvernance, «basé sur l'initiative, l'anticipation, la gestion par objectif et l'approche par résultats», appelant les collectivités locales à s'acquitter pleinement de leur rôle dans le développement national.

Le chef de l'Etat a affirmé à l'adresse des walis et des élus que «la Nation algérienne fonde sur vous de grands espoirs, en ce sens que les Collectivités locales sont appelées à s'acquitter pleinement de leur rôle dans le développement national». «J'ai donné des instructions claires pour le renforcement de la décentralisation, la promotion du Service public, et pour vous permettre d'assumer pleinement vos responsabilités en matière de gestion des affaires publiques locales», a encore indiqué le président de la République. Et de poursuivre que «j'attends de chacune et de chacun de vous, de sortir, par votre sérieux et votre persévérance, du cadre routinier et monotone de votre travail de mise en œuvre de programmes publics et de politiques, développées et décidées au niveau central, et d'adopter un nouveau mode de gouvernance, basé sur l'initiative, l'anticipation, la gestion par objectif et l'approche par résultats, rappelant que les grandes lignes de la stratégie nationale sont fixées et connues de tous et qu'elles ont été discutées et examinées à maintes reprises». Cette stratégie repose essentiellement, a rappelé le chef de l'Etat sur l'affranchissement de la dépendance à la rente pétrolière et la concrétisation de la diversification économique escomptée à partir des spécificités des collectivités territoriales, la modernisation et la réhabilitation de notre Administration par l'intégration judicieuse des technologies de l'information et de la communication suivant un modèle où l'usager est au cœur de l'approche, ainsi que la poursuite des efforts pour la consolidation des acquis du développement humain, en œuvrant davantage à la satisfaction des besoins de nos citoyens, même dans les régions les plus éloignées, ainsi que l'accompagnement de la dynamique économique en garantissant les structures et infrastructures stratégiques nécessaires.

«Les pratiques d'éléments dévoyés nuisent beaucoup à notre société»

En outre, la généralisation des bénéfices du développement socio-économiques aux quatre coins du pays conformément aux orientations du Schéma national de l'aménagement durable du territoire, et ce, à travers une organisation administrative et territoriale cohérente et appropriée, la libération des énergies populaires à tous les niveaux et leur mobilisation autour de notre projet national à travers des approches participatives et des incitations entrepreneuriales, ouvrant la voie devant chaque jeune algérien pour être un acteur clé dans le présent et l'avenir de son pays, écouté et respecté à tous les niveaux et auprès de tous les organismes, publics et privés figurent au menu de cette nouvelle approche. Il s'agit aussi de la préservation des constantes de notre identité nationale et la promotion d'une identité singulière du citoyen algérien, une identité qui



Ph : Fethi Guizoum ©

fasse sa particularité dans un monde en constante mutation accélérée et qui menace de disparition toutes les spécificités au profit de la globalisation, à travers un renouveau culturel, religieux et linguistique harmonieux avec notre histoire et en phase avec les défis civilisationnels de l'époque et le développement de relations internationales équilibrées, cordiales, ouvertes et fidèles aux valeurs de l'Etat algérien de soutien en faveur des causes justes.

Un Etat jaloux de sa souveraineté et respectueux de celles des autres pays. Un Etat qui consacre les valeurs de paix et de modération et le respect responsable des libertés individuelles et collectives. Par ailleurs, le président de la République, a affirmé qu'au moment où les walis et élus locaux s'attellent d'arrache-pied à la matérialisation des stratégies tracées sur le terrain, «nous constatons la propagation, dans la société, de fléaux représentés par des parasites handicapant pour vous et sabordant vos efforts à des fins malveillantes, et qui s'appliquent, sans vergogne aucune, à imposer des pratiques répréhensibles et condamnables par la loi et la morale, à l'image de la corruption, le clientélisme et la bureaucratie».

S'adressant aux walis et élus locaux, il a déclaré que «vous êtes confronté quotidiennement et continuellement aux tentatives de ces éléments dévoyés, qui ne laissent passer aucune occasion dans vos programmes d'action sans essayer de l'exploiter afin de réaliser leurs viles desseins dans les différents secteurs d'activité». Ces pratiques sont les maux les plus dangereux qui rongent notre société, et les plus grands défis auxquels notre pays fait face à l'heure actuelle. Des pratiques face auxquelles il faut rester intransigeants et que chacun de vous doit combattre de toutes ses forces et par tous les moyens de dissuasion. Soyez assuré de tout mon soutien, a-t-il soutenu. Il a souligné que «ce sont là, en partie, des agissements qui entravent la concrétisation des objectifs escomptés de notre stratégie et la détournent de sa trajectoire, portant ainsi atteinte à la

crédibilité de l'action du pouvoir public et décourageant l'usager du Service public dans son engagement et sa mobilisation mais également dans sa confiance envers tout ce que représente le pouvoir public en termes de signification et de valeurs».

Le président de la République a soutenu par la même occasion que «la concrétisation de nos objectifs ne saurait être possible sans l'éradication de ce mal incurable qui tend à se propager davantage. Aussi, autant est-il attendu de vous la matérialisation des grands objectifs de notre politique publique, que leur immunisation contre les manœuvres de cette espèce perfide qui n'a cure des souffrances, attentes et aspirations de nos concitoyens, ni des ambitions de notre pays, et qui n'agit que par pur égoïsme et sordides intérêts».

Le Président Bouteflika rend hommage aux loyaux enfants de l'Algérie

Par ailleurs, le président Bouteflika, a mis en garde contre «les manœuvres politiciennes» observées à l'approche de chaque «échéance cruciale» pour le peuple algérien, estimant «normal que la stabilité de notre pays soit ciblée par des cercles de prédateurs et de cellules dormantes qui s'acharnent à attenter à sa crédibilité et à la volonté de ses enfants». Les manœuvres politiciennes que nous observons à l'approche de chaque échéance cruciale pour le peuple algérien est la preuve tangible de ces intentions inavouées, qui s'éclipsent dès que notre valeureux peuple leur tourne le dos, a-t-il ajouté. Affirmant que «si certains réduisent les enjeux du présent et de l'avenir au changement et à la succession des responsables et des personnes, et entreprennent, pour des raisons obscures, de propager cette idée, vous savez, vous qui êtes sur le terrain, à relever au quotidien les défis sécuritaires et socioéconomiques, que l'enjeu est beaucoup plus grand», expliquant qu'«il y va de la protection des réalisations accom-

plies par le peuple ces deux dernières décennies et de leur préservation et valorisation à son profit».

Il s'agit, également, de se hisser à un niveau plus élevé dans l'acte de développement et dans l'action politique, a-t-il dit. Le chef de l'Etat a indiqué également que «les aventuriers qui font dans la promotion de la culture de l'oubli, du déni et de la négation ne sauront jamais des forces de construction et d'édification», ajoutant que «bien au contraire, ils dissimulent les faucilles du massacre, qu'ils n'hésiteront pas à utiliser pour faire basculer le pays dans l'inconnu».

Il a souligné, à ce propos, que «les acquis enregistrés par l'Algérie sont le fruit de l'effort de toute une génération de ses loyaux enfants à avoir accompli et qui accomplissent encore, convenablement, leur devoir et vous êtes à leur tête. Une génération qui a consenti des sacrifices pour que l'Algérie sorte de la spirale de l'insécurité et du sous-développement et retrouve le chemin du développement et de la modernisation». Affirmant que ce qui a été accompli jusqu'à présent n'est qu'une étape dans un long processus, le président de la République a ajouté que «de nombreux défis nous attendent et nous ne pouvons, après toutes ces réalisations, nous attarder sur des thèses pessimistes et défaitistes, qui n'ont d'objectif que de freiner notre marche». En matière de sécurité, le chef de l'Etat a affirmé que «la réconciliation nationale et le Vivre-ensemble en paix sont devenus les grands titres d'une approche stratégique internationale de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme dans le monde», précisant que cette stratégie est «née de la souffrance de ce vaillant peuple qui a donné au monde, par le passé, une leçon de sacrifice et d'émancipation, et qui est devenu, aujourd'hui, grâce à ses sacrifices, à la clairvoyance et à la sagesse de ses enfants, une référence en matière d'extinction des feux de la Fitna, de lutte contre la division et d'éradication de la logique de haine.

T. Benslimane

Message du président de la République aux participants à la réunion gouvernement-walis

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé, hier, aux participants à la rencontre gouvernement-walis un message, dont voici la traduction intégrale :

*Mesdames, Messieurs, les membres du gouvernement,
Mesdames, Messieurs, les walis,
Mesdames, Messieurs, membres des Assemblées élues nationales et locales,
Mesdames, Messieurs, cadres des Services de l'Etat,
Mesdames, Messieurs,*

Votre réunion, aujourd'hui, dans le cadre de cette rencontre annuelle, coïncide avec les festivités marquant la célébration par notre peuple de l'anniversaire de son insurrection historique contre le colonisateur et le déclenchement de la Guerre de Libération nationale pour le recouvrement de sa liberté et sa dignité. Une guerre à laquelle nous avons eu l'honneur de participer aux côtés de valeureux et vaillants frères, dont certains sont morts en martyrs et d'autres ont poursuivi l'œuvre de libération jusqu'à son aboutissement et contribué, par la suite, à l'édification et à la construction. Vous avez, vous walis, cadres centraux, élus ainsi que les milliers de compétences et d'agents intervenant sur le terrain, la lourde charge de servir votre pays et votre peuple et la responsabilité de fidélité au serment fait aux chouchada de la Révolution et aux martyrs du devoir national. Vous êtes d'ailleurs aujourd'hui réunis en ce lieu, le plus symbolique du sens de la responsabilité et de la loyauté à la patrie et du mérite d'être au service de votre peuple, car vous représentez le socle de l'édification de l'Algérie de la fierté et de la dignité. Les deux dernières décennies de la vie de notre pays n'ont pas été faciles et nombreux sont, ceux parmi vous, à avoir eu l'honneur de m'accompagner dans ce processus à différents niveaux de responsabilité et vous avez été à la hauteur, vous avez consenti des sacrifices et réussi de grandes réalisations. Nous nous sommes attelés, avec sincérité et dévouement, à faire sortir les enfants de cette patrie d'une guerre intestine et de la barbarie sauvage qui s'y était répandue, puisant notre détermination des valeurs suprêmes de Novembre 54 et des vertus de tolérance, de fraternité et de concorde. Nous avons œuvré à ce que notre pays reprenne sérieusement son développement à



travers la reconstruction de ce que les forces du mal et de la destruction se sont évertuées à saborder et l'accomplissement de grandes réalisations publiques dans une véritable course contre la montre, et en un laps de temps, nous avons tracé des routes, relié des villages, des bourgades et des agglomérations aux différents réseaux, construit des pôles industriels, de nouvelles villes et des infrastructures publiques, témoins de l'incroyable résilience de ce peuple et sa capacité à surpasser les plus douloureuses crises et épreuves. Ce que nous avons accompli, ensemble, en termes de sécurité et de progrès grâce aux énormes sacrifices des uns et des autres suscite l'admiration des peuples, frères et amis, qui y voient un exemple de développement social intégré ayant réhabilité l'homme, en le plaçant au cœur de l'approche de développement. En matière de sécurité, la réconciliation nationale et le vivre-ensemble en paix sont devenus les grands titres d'une approche stratégique internationale de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme dans le monde. Une stratégie née de la souffrance de ce vaillant peuple qui a donné au monde, par le passé, une leçon de sacrifice et d'émancipation, et qui est devenu aujourd'hui, grâce à ses sacrifices et à la clairvoyance et à la sagesse de ses enfants, une référence en matière d'extinction des feux de la Fitna, de lutte contre la division et d'éradication de la logique de haine. Aussi, est-il normal que la stabilité de notre pays soit ciblée par des cercles de prédateurs et de cellules dormantes qui s'acharnent à attenter à sa crédibilité et à la volonté de ses enfants. Les manœuvres

politiciennes que nous observons à l'approche de chaque échéance cruciale pour le peuple algérien est la preuve tangible de ces intentions inavouées, qui s'éclipsent dès que notre valeureux peuple leur tourne le dos. Il est de votre devoir, mesdames et messieurs les walis et les élus, de faire montre de vigilance et de vous attacher à permettre au peuple d'exercer sa souveraineté et de poursuivre son œuvre. Si certains réduisent les enjeux du présent et de l'avenir au changement et à la succession des responsables et des personnes, et entreprennent, pour des raisons obscures, de propager cette idée, vous savez, vous qui êtes sur le terrain, à relever au quotidien les défis sécuritaires et socioéconomiques, que l'enjeu est beaucoup plus grand. Il y va de la protection des réalisations accomplies par le peuple ces deux dernières décennies et de leur préservation et valorisation à son profit. Il s'agit, également, de se hisser à un niveau plus élevé dans l'acte de développement et dans l'action politique. Les aventuristes qui font dans la promotion de la culture de l'oubli, du déni et de la négation ne sauront jamais des forces de construction et d'édification. Bien au contraire, ils dissimulent les faucilles du massacre, qu'ils n'hésiteront pas à utiliser pour faire basculer le pays dans l'inconnu. Les acquis enregistrés par l'Algérie sont le fruit de l'effort de toute une génération de ses loyaux enfants à avoir accompli et qui accomplissent encore, convenablement, leur devoir et vous êtes à leur tête. Une génération qui a consenti des sacrifices pour que l'Algérie sorte de la spirale de l'insécurité et du sous-développement et retrouve le

chemin du développement et de la modernisation. Ce que nous avons accompli jusqu'à présent n'est qu'une étape dans un long processus. Oui, de nombreux défis nous attendent et nous ne pouvons, après toutes ces réalisations, nous attarder sur des thèses pessimistes et défaitistes, qui n'ont d'objectif que de freiner notre marche. La Nation algérienne fonde sur vous de grands espoirs. Les collectivités locales sont appelées à s'acquitter pleinement de leur rôle dans le développement national, et j'ai donné des instructions claires pour le renforcement de la décentralisation, la promotion du service public, et pour vous permettre d'assumer pleinement vos responsabilités en matière de gestion des affaires publiques locales. J'attends de chacune et de chacun de vous, de sortir, par votre sérieux et votre persévérance, du cadre routinier et monotone de votre travail de mise en œuvre de programmes publics et de politiques, développées et décidées au niveau central, et d'adopter un nouveau mode de gouvernance, basé sur l'initiative, l'anticipation, la gestion par objectif et l'approche par résultats. Les grandes lignes de la stratégie nationale sont fixées et connues de tous. Discutées et examinées à maintes reprises, elles consistent essentiellement en : L'affranchissement de la dépendance à la rente pétrolière et la concrétisation de la diversification économique escomptée à partir des spécificités des collectivités territoriales que vous représentez ou que vous administrez,





- La modernisation et la réhabilitation de notre Administration par l'intégration judicieuse des technologies de l'information et de la communication suivant un modèle où l'utilisateur est au cœur de l'approche,

- La poursuite des efforts pour la consolidation des acquis du développement humain, en œuvrant davantage à la satisfaction des besoins de nos citoyens, même dans les régions les plus éloignées, ainsi que l'accompagnement de la dynamique économique en garantissant les structures et infrastructures stratégiques nécessaires.

- La généralisation des bénéfices du développement socioéconomique aux quatre coins du pays conformément aux orientations du Schéma national de l'aménagement durable du territoire, et ce, à travers une organisation administrative et territoriale cohérente et appropriée.

- La libération des énergies populaires à tous les niveaux et leur mobilisation autour de notre projet national à travers des approches participatives et des incitations entrepreneuriales, ouvrant la voie devant chaque jeune Algérien pour être un acteur clé dans le présent et l'avenir de son pays, écouté et respecté à tous les niveaux et auprès de tous les organismes, publics et privés. La préservation des constantes de notre identité nationale et la promotion d'une identité singulière du citoyen algérien, une identité qui fasse sa particularité dans un monde en constante mutation accélérée et qui menace de disparition toutes les spécificités au profit de la globalisation et ce, à travers un renouveau culturel, religieux et linguistique harmonieux avec notre histoire et en phase avec les défis civilisationnel de l'époque.

- Le développement de relations internationales équilibrées, cordiales, ouvertes et fidèles aux valeurs de l'Etat algérien de soutien en faveur des causes justes. Un Etat jaloux de sa souveraineté et respectueux de celles des autres pays. Un Etat qui consacre les valeurs de paix et de modération et le respect responsable des libertés individuelles et collectives. Ce sont là, des objectifs nobles que nous avons veillé à ce qu'ils président toutes nos politiques publiques et auxquels chacun de vous doit adhérer et s'imprégner de leurs vertus pour améliorer vos performances locales suivant leurs orientations.

Aujourd'hui, vous êtes réunis ici non seulement pour recevoir des instructions mais aussi pour exprimer vos opinions et visions, car vous constituez, pour moi, une force de proposition. La proposition d'acteurs sur le terrain, appelés à dépasser la logique d'attente et de demande, à inciter le citoyen à se retrousser les manches et à valoriser les potentiels et les capacités. Pour atteindre cette fin, chacun de vous doit œuvrer à la valorisation des ressources humaines dont il dispose à travers des politiques de formation et de recyclage lucides, ciblées et cohérentes avec les stratégies adoptées.



Ph : Faïd Guldoun ©

De même que vous devez prendre en charge les préoccupations des personnels travaillant sous votre direction et tutelle afin qu'ils se consacrent pleinement à la concrétisation des objectifs suprêmes de ces stratégies. Ils sont votre force de frappe sur le terrain et beaucoup d'entre eux ont des compétences qui ne demandent qu'à être encouragées par vous. Il ne s'agit pas, simplement, d'ouvrir de nouveaux postes budgétaires, mais plutôt d'optimiser les ressources disponibles en plaçant, au moment opportun, l'agent qu'il faut à la place qu'il faut et en s'assurant de sa rentabilité pleine et complète.

Mesdames, Messieurs les walis, Mesdames, Messieurs,

Au moment où vous vous attellez d'arrache-pied à la matérialisation des stratégies tracées sur le terrain, nous constatons la propagation, dans la société, de fléaux représentés par des parasites handicapant pour vous et sabordant vos efforts à des fins malveillantes, et qui s'appliquent, sans vergogne aucune, à imposer des pratiques répréhensibles et condamnables par la loi et la morale, à l'image de la corruption, le clientélisme et la bureaucratie. Vous êtes confrontés quotidiennement et continuellement aux tentatives de ces éléments dévoyés, qui ne laissent passer aucune occasion dans vos programmes d'action sans essayer de l'exploiter afin de réaliser leurs viles fins dans les différents secteurs d'activité.

Ces pratiques sont les maux les plus dangereux à ronger notre société et les plus grands défis auxquels notre pays fait face à l'heure actuelle.

Des pratiques face auxquelles il faut rester intransigeants et que chacun de vous doit combattre de toutes ses forces et par tous les moyens de dissuasion, et soyez assuré de tout mon soutien.

Ce sont là, en partie, des agissements qui entravent la concrétisation des objectifs escomptés de notre stratégie et la détournent de sa trajectoire, portant ainsi atteinte à la crédibilité de l'action des pouvoirs publics et décourageant l'utilisateur du service public dans son engagement et sa mobilisation, mais également dans sa

confiance envers tout ce que représente le pouvoir public en termes de signification et de valeurs. La concrétisation de nos objectifs ne saurait être possible sans l'éradication de ce mal incurable qui tend à se propager davantage. Aussi, autant est-il attendu de vous la matérialisation des grands objectifs de notre politique publique, que leur immunisation contre les manœuvres de cette espèce perfide qui n'a cure des souffrances, attentes et aspirations de nos concitoyens, ni des ambitions de notre pays, et qui n'agit que par pur égoïsme et sordides intérêts. Votre souci doit découler de votre rôle pivot en tant que représentants des pouvoirs publics, de soutien du citoyen dans l'application de la loi, et de commis de l'Etat dans la préservation de ses institutions et la consolidation de sa stabilité. Toute atteinte à la stabilité des institutions de l'Etat est une atteinte à la Constitution et à l'un des piliers de ce pays inexpugnable qui nous réunit et nous protège contre les visées des haineux. C'est pourquoi, l'adhésion autour des institutions de la République et leur défense est un devoir de tout un chacun afin barrer la route à toute tentative de leur instrumentalisation pour de funestes visées ou pour leur déstabilisation.

Vos missions ne diffèrent pas de l'effort consenti, avec abnégation, par nos enfants, membres de l'Armée nationale populaire et autres corps de sécurité, qui veillent, de jour comme de nuit, à la défense de ce pays et sa protection contre ceux qui le guettent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Eux s'attellent à l'immunisation de la partie aux frontières et vous à travers ses institutions, le développement de ses performances et l'amélioration de ses services. Certes, nous avons réalisé beaucoup de travail, notamment durant les deux dernières décennies où nous sommes parvenus à améliorer l'ensemble des indicateurs fondamentaux de développement. Néanmoins, nous nous apprêtons, dans l'étape à venir, à aller vers un processus dont les enjeux sont le défi de la qualité, l'efficacité économique et l'intégration du développement durable. L'Etat est à vos côtés à vous soutenir et ne ménagera aucun effort pour la poursuite et la consolidation de son appui au processus de développement national, en dépit des

contraintes et des obstacles. L'Algérie est capable, grâce à ses enfants, à ses ressources et à sa détermination, de vaincre les esprits défaitistes et sceptiques et les semeurs du désespoir et du découragement, et rien ne saura la dissuader d'aller de l'avant.

Mesdames, Messieurs les walis, Mesdames et messieurs,

Nous continuerons nos efforts car nous sommes convaincus que nous sommes à l'aube d'une nouvelle ère avec de nouvelles priorités et des orientations différentes. Une ère qui interpelle chacun de nous pour sortir la gouvernance territoriale de la logique de remédiation du déficit en service public à celle de la qualité des prestations publiques offertes et de les hisser rapidement en termes de créativité et de concurrence. Je vous exhorte à faire de votre rencontre annuelle un espace de conception des plus judicieuses voies permettant d'atteindre les objectifs, d'orienter les politiques suivant ces développements et d'évaluer, minutieusement et périodiquement, leur mise en œuvre, loin des traitements superficiels conjoncturels, de la logique des chasses gardées sectorielles et de la bureaucratie, devenue un véritable frein pour nos actions. Telle est la destination que nous voulons atteindre, et dont vous aurez l'honneur d'en définir les contours et les repères pour permettre à notre peuple de s'y engager et de parachever son édifice. Nos concitoyens ne sont découragés ni par les défis ni par les enjeux auxquels ils sont confrontés, mais par les manœuvres infâmes et les manigances dans lesquels certains se positionnent en spectateur guetteur ou en conspirateur, malgré qu'elles ciblent notre peuple et pays. Face à ces attitudes inacceptables, il incombe à chacun d'assumer sa responsabilité et de s'engager pleinement dans les options politique et économique nationales ou d'en sortir définitivement. L'ère des demi-mesures est révolue.

Et dit : «Euvrez, car Allah va voir votre œuvre, de même que Son messager et les croyants».

Gloire à nos valeureux martyrs

Rencontre gouvernement-walis

Bedoui insiste sur la construction d'une collectivité locale «créatrice de richesses»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a affirmé, hier, à Alger, que la nouvelle méthode «à appliquer» vise «à construire une collectivité locale créatrice de richesses», à travers une meilleure attractivité des investissements et la valorisation de ses biens.



Ph. : Fatiha Guidoun ©

Dans son allocution aux travaux de la rencontre gouvernement-walis, Bedoui a indiqué que «la nouvelle méthode à appliquer vise à construire une collectivité locale créatrice de richesses, à travers l'optimisation de ses potentialités en termes d'attractivité des investissements et la valorisation de ses biens générateurs de revenus, et partant la

réunion des conditions idoines pour créer une dynamique économique et de développement profitable à la population et au développement national». «La rencontre met en avant le rôle futur des collectivités locales, placées en tête en matière de satisfaction des besoins publics et à laquelle incombe, en fin de compte, la responsabilité de déployer le plus d'efforts de développement» a indiqué Bedoui, citant l'allocution du président de la République, Abdelaziz Bouteflika lors de la rencontre gouvernement-walis de 2006. Il a affirmé, en outre, que les collectivités locales ont atteint aujourd'hui «une étape décisive pour s'affirmer et contribuer au développement nationale». Les collectivités locales «sont un réservoir de compétences formées sur le terrain et au fait des préoccupations du citoyen et des entraves rencontrées par l'investisseur», a-t-il souligné, rappelant les réformes du système judiciaire qui les régit, le renforcement de leurs moyens d'intervention et l'élargissement de leurs prérogatives, afin d'atteindre «une décentralisation effective, adaptée aux exigences de l'étape actuelle, laquelle exige la création de richesses au niveau local, l'affranchissement de la dépendance à la rente pétrolière et le lancement d'initiatives dans le cadre du respect des responsabilités, pour amorcer une étape qualitative, celle de l'administration électronique, dont les contours ont été définis conformément aux directives et orientations du président de la République».

Les «démarches entreprises» visent la prise en charge des besoins du citoyen et la garantie de son bien-être, a affirmé Bedoui, précisant qu'il ne s'agit pas «d'objectifs inatteignables» au vu des moyens mobilisés, tout en incitant à la mobilisation de tout un chacun pour «atteindre ce noble objectif». Dans un autre registre, le ministre de l'Intérieur a rappelé la mobilisation «de toutes les autorités et à leur tête le gouver-

nement afin de régler les difficultés, à travers l'allègement de plusieurs procédures, et la résolution des difficultés énoncées dans les recommandations de la rencontre de 2016». Une rencontre consacrée, a-t-il poursuivi, à l'édification d'une économie locale «motivante», dont une partie a été réalisée, et une autre en cours de réalisation, citant la décentralisation en matière de prise de décisions dans les domaines de l'investissement touristique et industriel. Outre la création de nouvelles micro-activités au niveau des communes frontalières, Bedoui a rappelé que le gouvernement avait assuré, à partir desdites recommandations, une plus grande offre du foncier industriel, en revisitant certaines procédures réglementaires et juridiques qui ont permis la récupération de 552 ha non-exploités. Lors des deux dernières décennies, «l'Algérie a relancé les projets de réalisation de zones industrielles ayant rencontré des obstacles sur le terrain», a soutenu Bedoui, rappelant que les walis ont été chargés, en 2017, de réaliser 43 zones industrielles, en consacrant une enveloppe de 132 milliards de dinars DA, en sus «du transfert, en octobre dernier, de 14 procédures centrales relatives aux secteurs d'activité au niveau local, en vertu d'une instruction du Premier ministre». Le plan d'action du gouvernement «a fait du principe de la décentralisation l'essence de l'action des autorités publiques» dans tous les domaines, a expliqué le ministre de l'Intérieur, faisant savoir que la concrétisation de cette démarche «requiert une approche globale et qualitative à même de promouvoir le rôle des collectivités locales, qui sont un prolongement de l'Etat en matière de réalisation des orientations de la politique publique et la recentrage des efforts des services centraux pour s'acquitter de missions plus stratégiques et plus adaptées aux missions assignées juridiquement à la wilaya et à la commune».

M. M.

Education nationale

Le recadrage de la réforme imposé par les évaluations du système éducatif

Le recadrage opéré dans la mise en œuvre de la réforme du secteur de l'Education nationale s'est imposé suite aux évaluations du système éducatif à l'échelle nationale et internationale, a indiqué hier à Alger, la ministre du secteur, Nouria Benghabrit.

«Le recadrage, opéré dans la mise en œuvre de la réforme, initiée par le président de la République, s'est imposé suite aux évaluations du système, menées depuis 2014 aussi bien à l'échelle locale, nationale qu'internationale», a déclaré la ministre lors de la rencontre gouvernement-walis. Elle a souligné que cette rencontre «constitue une opportunité pour réaffirmer et partager avec les premiers managers de la ville, nos défis, notre vision, notre démarche», ajoutant que «l'obligation étant de créer un écosystème favorable à la mobilisation et l'engagement éducatif». Evoquant les acquis du secteur, Benghabrit a indiqué qu'ils sont visibles à travers la densité du réseau scolaire (27 000 établissements), le taux de scolarisation (9,5 millions d'élèves, 98,5%) et l'importance de l'encadrement (700 000). En ce qui concerne les dysfonctionnements, elle a indiqué qu'ils «peuvent se résumer à travers les taux de redoublement, la qualité des apprentissages avec comme point de tension l'augmentation du nombre des élèves et une demande sociale de plus en plus exigeante». Pour y remédier, la ministre a souligné que l'effort du ministère «a porté essentiellement sur le triangle vertueux: formation, travail, gouvernance, en identifiant le cycle primaire comme cycle prioritaire et les inspecteurs aux côtés des enseignants principaux artisans de la refondation de l'école». «Ces efforts resteront limités dans leur portée s'ils ne sont pas accompagnés de meilleures conditions d'accueil de nos élèves et d'exercice des professeurs du secteur», a-t-elle dit. Dans ce contex-

te, Benghabrit a salué les efforts «appréciables» apportés par les collectivités locales «pour assurer une rentrée des classes 2018-2019 dans de meilleures conditions». Elle a remercié le ministère de l'Intérieur pour les efforts particuliers consacrés à cette rentrée scolaire par la mise en place de 45 000 postes de travail et la mise à disposition du transport scolaire. Abordant les alternatives du secteur au plan de la gouvernance, elle a fait savoir qu'elles «s'appuient sur trois leviers d'action : normalisation, numérisation et priorisation afin de sortir de la gouvernance de l'urgence dans laquelle s'est inscrit, bien malgré lui, le secteur de l'Education». «Il s'agit d'une refondation basée sur le travail et la connaissance pour assurer la transition vers un autre mode de gestion exigeant la mobilisation générale de la société, pour assurer notamment la transition numérique», a-t-elle expliqué, relevant que «la gouvernance par les résultats, dans le secteur de l'éducation, à l'instar d'autres secteurs publics, a également impacté la transformation des politiques éducatives en introduisant la redevabilité comme un paramètre important». Concernant les attentes du secteur au niveau des collectivités locales, la ministre a souligné la nécessité, à l'échelon du local, «de rendre effective la possibilité d'user du temps scolaire selon les impératifs socio-géographiques avec une marge de manœuvre importante dans l'organisation de la journée scolaire et des vacances, mais, avec des invariants, à savoir le programme commun élaboré par le Commission nationale des programmes (CNP) et les examens scolaires nationaux.

Elle a également cité l'opérationnalisation des dispositifs inscrits dans le nouveau statut de l'Ecole primaire (juillet 2016) par la mise en place du dispositif de concertation constitué par le Conseil de



Ph. : Fatiha Guidoun ©

coordination et de concertation, ainsi que les dispositifs du décret sur les cantines scolaires (2018) «qui permettent de combler indéniablement, un déficit social et contribue à assurer un équilibre alimentaire important à nos enfants».

Secteur de l'Industrie et des Mines

Les walis appelés à assumer un plus grand rôle dans la vie économique

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a affirmé, hier, à Alger, que les walis étaient appelés à assumer un plus grand rôle dans la vie économique, notamment, dans la facilitation des flux des investissements locaux et l'accompagnement des porteurs de projets. «Outre ses missions en matière de gestion de son territoire, la wilaya est appelée, aujourd'hui et plus que jamais, à assumer un rôle vital dans la vie économique au sein des directions de wilayas, en étant à l'écoute des préoccupations des opérateurs publics et privés et à travers la levée des obstacles qui entravent leurs projets, dont l'obtention du foncier, des crédits bancaires et des mécanismes de mise à niveau technique et de gestion», a précisé Yousfi dans une allocution lue durant la réunion gouvernement-walis. Consacrer la décentralisation est devenu «une condition sine qua

non» pour concrétiser les objectifs de développement durable (ODD) et garantir un développement économique cohérent et équilibré entre les différentes instances du pays, a estimé le ministre. Dans ce contexte, il a souligné que le développement des territoires relevait directement des «responsabilités des walis», avec l'appui des représentants des administrations centrales au niveau local. Il a appelé les walis à entreprendre des initiatives à même d'attirer les investissements vers leurs territoires, en mettant en exergue et en valorisant leurs ressources, leurs moyens et leurs spécificités dans les différentes filières industrielles et minières.

En revanche, Yousfi a réitéré l'engagement de son département ministériel à œuvrer à l'élargissement de la participation dans la réalisation des objectifs du développement économique local, à

travers l'amélioration de l'environnement de l'entreprise, par l'allègement et la simplification des procédures administratives, la lutte contre la bureaucratie, la facilitation de l'accès au foncier industriel et le soutien des investissements via les guichets uniques de l'Agence nationale du développement de l'investissement (ANDI). Il a rappelé, à cet égard, que le code d'investissement prévoyait l'ouverture de quatre centres au sein de l'ANDI, chargés d'assurer tous les services nécessaires à la création, au soutien et au développement des entreprises ainsi que de la réalisation des projets. Il a relevé, en outre, l'importance de la création de nouvelles zones industrielles, en assurant le foncier industriel destiné à la réalisation des projets d'investissement au niveau local. Par ailleurs, le Conseil national de l'investissement (CNI) avait approuvé un pro-

gramme national prévoyant la création de 50 nouvelles zones industrielles sur une superficie globale d'environ 12 000 ha.

Le ministre a estimé également que la réunion gouvernement-walis se voulait «l'occasion d'évaluer la performance des autorités locales en matière de développement économique et d'identification des obstacles, et de prendre connaissance des propositions des walis». Pour rappel, la réunion gouvernement-walis, tenue mercredi et jeudi, sous le thème «Gouvernance décentralisée : pour une collectivité territoriale résiliente, innovante et entreprenante», porte sur l'examen de cinq axes liés essentiellement à l'approfondissement de la décentralisation, à l'attractivité du territoire, à la promotion du partenariat Public-Privé, et au service public de proximité, ainsi qu'à la modernisation des services et prestations via la numérisation.

Développement du Sud et des Hauts-Plateaux

Raouya appelle à intensifier l'utilisation des Fonds d'investissement

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a révélé, hier, lors de la réunion gouvernement-walis, la faible utilisation des Fonds d'investissement et des deux Fonds du Sud et des Hauts-plateaux, annonçant la prise de mesures pour intensifier et améliorer l'utilisation de leurs ressources.

L'utilisation des 48 fonds d'investissement institués en vertu de la loi de finances complémentaire 2009 et doté chacun d'un milliards de dinars reste «faible», a indiqué Raouya, soulignant l'existence d'une grande marge pour améliorer leur performance. Seuls 4,9 milliards de dinars de ces fonds ont été utilisés, jusqu'à septembre 2018, pour financer 80 projets productifs dans 29 wilayas à travers le pays, sachant que ces fonds, réunis, représentaient une capacité de financement de 48 milliards de dinars à leur création. Pour réactiver ces fonds, le ministre a rappelé que la convention les régissant a été amendée pour introduire de nouvelles mesures, sans les préciser. Raouya a fait le même constat concernant l'utilisation des ressources du Fonds de développement du Sud et celui des Hauts-Plateaux, financés respectivement à hauteur de 2% et 3 % par la fiscalité pétrolière. «L'utilisation de ces deux fonds reste limitée et ne permet pas leur optimisation pour le développement des régions concernées», a-t-il indiqué. Il a fait savoir, dans ce sens, que deux amendements ont été introduits au projet de loi de finances 2019 visant à élargir l'utilisation de ces Fonds et à prendre en charge des dépenses liées au développement humain en vue d'améliorer les conditions de vies dans les wilayas du



Ph : Fatch Guidoum ©

Sud et des Hauts-Plateaux. Le ministre a rappelé que jusqu'au mois de septembre de cette année, les ressources du Fonds du développement du Sud s'élevaient à 118 milliards de dinars et à 205 milliards de Dinars pour celui des Hauts-Plateaux. Depuis le début de l'année en cours, le Fonds spécial du développement du Sud a été utilisé dans plusieurs opérations pour

l'amélioration du niveau de vie des populations de ces régions, notamment l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable dans les wilayas de Biskra et Ouargla pour un montant de 1,6 milliard de dinars, le renforcement de l'approvisionnement en électricité dans le Sud pour 9,6 milliards de dinars et de soutien au profit des populations des wilayas d'Adrar, Tamanrasset, Illizi et Bechar pour 1,3

milliards de dinars. Le Fonds du développement des Hauts-Plateaux a, quant à lui, financé depuis le début de l'année, l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable dans 15 wilayas à hauteur de 11,9 milliards de dinars. Les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux ont bénéficié, en outre, de ressources supplémentaires au profit des populations rurales s'élevant à 15 milliards de dinars, de la part de la CNL, a fait savoir le ministre. Evoquant le développement local et les moyens de son financement, Raouya a affirmé que «la décentralisation est désormais un choix incontournable», soulignant que l'actualisation du Code des investissements public a permis aux collectivités locales d'adapter les programmes d'investissement public. Il a précisé, dans ce sens, que 34 clauses relatives aux services publics de base ont été amendées pour passer de la gestion centralisée à la gestion décentralisée. Concernant la fiscalité locale, en cours de refondation, Abderrahmane Raouya a fait état d'une progression constante de son recouvrement, avec 437 milliards de dinars en 2017 contre 334 milliards de dinars en 2016. Les recettes de la fiscalité locale représentent 16% du total de la fiscalité ordinaire recouvrée.

M. M.

Coopération algéro-française

2 accords signés entre Annaba et Dunkerque

Deux accords entre la commune d'Annaba et la communauté urbaine de Dunkerque ont été signés, dans le cadre de la coopération décentralisée entre les deux villes qui ont défriché plusieurs autres axes de coopération, a-t-on appris, hier, auprès du consulat général d'Algérie à Lille. Le premier accord sur la coopération décentralisée a été signé par le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Annaba, Farid Merabet, et le maire de Dunkerque, président de la Communauté urbaine de Dunkerque, Patrice Vergriete. La Communauté urbaine de Dunkerque Grand Littoral est une structure intercommunale française, située dans le département du Nord et la région Hauts-de-France. Le deuxième accord a été signé entre l'université d'Annaba et l'école supérieure d'art de Dunkerque. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du consul général, Rachid Belbaki. A cette occasion, Merabet a invité son homologue de Dunkerque pour une visite à Annaba. La délégation

algérienne a entamé, lundi, une visite de travail à Dunkerque dans le cadre de la coopération décentralisée entre l'APC d'Annaba et la communauté urbaine de Dunkerque, deux villes jumelées depuis 1970. La délégation algérienne est composée, outre du P/APC, du recteur de l'université Badji-Mokhtar d'Annaba, Hayahom Amar, du chef de service au Centre de lutte contre le cancer (CAC) à Annaba, Djedi Hanane, du vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie d'Annaba, Douaoudi Mohamed-Djamel, du P-dg de la Société du port d'Annaba, Harkati Mohamed Karim-Eddine, du directeur de l'Agence nationale du développement de l'investissement (ANDI) à Annaba, Branki Salim, et d'une responsable de la wilaya d'Annaba, Tarfaya Djamil. Au cours de son séjour de trois jours, la délégation algérienne a visité le Learning Center «la Halle aux sucres», un centre d'expertise et de formation sur le thème de l'écologie des villes et des territoires, avant de se

déplacer au port de Dunkerque où un exposé a été présenté sur les activités et l'importance de ce port. A l'issue de cette visite, les responsables des deux sociétés portuaires de Dunkerque et d'Annaba ont convenu d'une rencontre technique afin d'identifier les segments de leur coopération. Lors de leurs entretiens, les deux maires ont exprimé leur «satisfaction» sur l'état de coopération entre les deux villes et leur volonté de la renforcer davantage». Ils se sont entendus pour examiner ensemble les possibilités de coopération notamment dans les domaines «importants» relatifs à la vie de la collectivité et à la gestion de la ville, la coopération entre les deux ports d'Annaba et de Dunkerque, la gestion des déchets ménagers, médicaux et industriels, le traitement des eaux en période d'inondations, et de multiplier les échanges culturels et universitaires. Par ailleurs, le recteur de l'Université Badji-Mokhtar s'est entretenu avec le président de l'Université du Littoral de Côte d'Opale, Hassane Sadok. Ali B.

Commerce

Le Vice-président du Gabon appelle à un renforcement des liens commerciaux avec l'Algérie

Le Vice-président du Gabon, Pierre Claver Maganga Moussavou, a appelé, hier à Libreville, les hommes d'affaires de son pays à nouer des partenariats avec les opérateurs algériens et à renforcer les liens commerciaux entre les deux pays. Lors de sa visite des différents stands de l'Exposition spécifique des produits algériens, qui se tient du 27 novembre au 2 décembre dans la capitale gabonaise, Moussavou, qui était accompagné du secrétaire général du ministère algérien du Commerce, Omar Chérif, a salué la diversité de la production algérienne en matière d'équipements ainsi que de la production agricole et agroalimentaire. «J'invite les opérateurs gabonais à venir découvrir les produits algériens exposés à cet événement pour créer de nouvelles passerelles de partenariat et renforcer les liens commerciaux entre les deux pays», a-t-il déclaré. Pour sa part, Omari a affirmé qu'avec les facilitations accordées aux opérateurs algériens, le gouvernement gabonais a donné un message clair visant le renforcement du partenariat économique entre les deux pays. Il a aussi

relevé l'importance de conjuguer les efforts pour une meilleure coordination entre les hommes d'affaires des deux pays. A ce propos, Omari a indiqué qu'un accord de partenariat sera signé, en marge de cette exposition, entre les chambres de Commerce et d'industrie des deux pays afin de renforcer davantage les échanges commerciaux. Selon lui, une feuille de route de deux ans a été élaborée par le ministère du Commerce visant le déploiement d'une nouvelle dynamique à travers diverses manifestations économiques algériennes à l'étranger. Organisée au jardin botanique de la capitale gabonaise, cette foire des produits algériens s'étend sur un stand d'une superficie de 1.500 m2, qui est affecté aux 70 entreprises algériennes participantes lesquelles activent essentiellement dans le secteur agricole et agroalimentaire ainsi que dans les industries mécanique, électronique et électroménager, chimique et pétrochimique et dans la branche des travaux publics. Dans le cadre du déploiement d'une nouvelle dynamique à travers diverses manifestations économiques algériennes à l'étran-



ger, celle de Libreville a été précédée, cette année, par celles organisées à Washington, Bruxelles, Nouakchott et Doha, et sera suivie par une autre à Dakar (Sénégal) à partir du 29 novembre en cours. Un Comité interministériel de programmation des manifesta-

tions économiques algériennes sur les plans africain et international avait été installé en octobre dernier pour le suivi des expositions algériennes et le soutien des opérateurs économiques pour promouvoir leurs produits à l'étranger.

N. I.

Tizi-Ouzou

Les bienfaits de l'allaitement maternel à l'ordre du jour au CHU Nedir-Mohamed

La sensibilisation des femmes sur l'importance et les bienfaits de l'allaitement maternel a été au cœur d'une journée Porte ouverte organisée, ce mardi, par le CHU Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou.

L'objectif de cette journée est de «se rapprocher des mamans pour leur expliquer les bienfaits de l'allaitement maternel pour leur enfant ainsi que pour leur propre santé, et leur faire prendre conscience que l'allaitement de substitution ne peut remplacer le lait maternel», a indiqué, Aït Seddik Katia, surveillante médicale au service néonatalogie du CHU Tizi-Ouzou. «Au-delà du renforcement du lien affectif entre l'enfant et sa mère», a-t-elle souligné, l'allaitement maternel permet de protéger l'enfant contre les microbes, de prévenir certaines allergies ainsi que l'obésité, et lui offre une bonne digestion. Aussi, l'allaitement permet à la mère le renouvellement de son lait et diminue les risques du cancer du sein et de l'ovaire. Il réduit également sensiblement les risques d'ostéoporose. Rappelant que l'OMS, dans ses recommandations, «préconise un allaitement exclusif au sein maternel jusqu'à six mois», la responsable médicale a relevé que «le recours à l'allaitement de substitution est devenu une tendance de plus en plus présente dans notre société, à cause, notamment, des mutations qu'elle a connu». «D'une part, beaucoup de

femmes sont aujourd'hui obligées de travailler ou accomplissent des tâches à l'extérieur de leurs foyers, ce qui les empêchent d'allaiter de manière régulière leurs nourrissons. D'autres part, le soucis de diminuer la charge sur elles recourent à cette solution de facilité». Cette nouvelle réalité socio-économique, qui «même si elle s'est accompagné par l'apparition de nouvelles structures d'accueils pour les nourrissons, comme les crèches et les nourrices, n'en a pas, imposé une nouvelle réalité dans la relation mère-nourrisson et favorisé le délaissement de l'allaitement maternel», a-t-elle souligné. Cette réalité «ne constitue pas un obstacle majeur dans l'absolu et peut être dépassée», a relevé, néanmoins, Aït Seddik, faisant remarquer que «le lait maternel peut se conserver pendant 24 heures». «Il est fortement conseiller aux mamans de nourrir leur nourrisson de leurs lait ne serait-ce qu'à raison d'un biberon par jour, en le confiant à sa nourrice où sa crèche». Aussi, au vu des prix du lait de substitution proposé sur le marché, elle a estimé que cela «peut concourir, par soucis d'économie, à un retour progressif à l'allaitement maternel».

Ali B. / Ag.



Aïn Defla

91 projets de développement en cours de réalisation à El Attaf



Au total 91 opérations de développement impliquant divers secteurs d'activité pour lesquels une enveloppe financière de 1,15 milliard de dinars a été mobilisée sont en cours

de réalisation à El Attaf (30 km à l'ouest d'Aïn Defla), a indiqué, ce mardi, le wali, Azziz Benyoucef. De ces opérations, 55 ont trait au plan sectoriel de développement (751

millions de dinars), 17 autres au plan communal de développement (118 millions de dinars), 2 au budget de wilaya (20,1 millions de dinars), 13 à l'actif du budget communal (159 millions de dinars) et, enfin, 4 opérations dans le cadre du CSGCL (ex-FCCL) d'un montant de 101 millions de dinars, a précisé le wali au cours d'une rencontre portant sur l'évaluation du processus de développement de la commune d'El Attaf.

Tout en mettant l'accent sur l'impérative coordination des secteurs concernés par ces opérations en vue de les matérialiser sur le terrain, Azziz Benyoucef a instruit le chef de daïra d'El Attaf de lui remettre des rapports périodiques inhérents au taux d'évolution des projets en question. «Qu'une opération fasse partie du PCD, du PSD, du budget communal ou de celui de la wilaya ou encore du FCCL ne constitue, en vérité,

aucun intérêt pour le citoyen qui n'aspire qu'à voir ses doléances prises en charge et son cadre de vie amélioré», a observé le wali.

S'attardant sur le logement, le chef de l'exécutif a fait savoir que les 1200 logements publics locatifs (LPL), dont la liste des bénéficiaires a été affichée récemment, «seront attribués prochainement, une fois l'opération d'étude des recours introduits complètement achevée.»

Azziz a, par ailleurs, fait état de 2893 logements en cours de réalisation dans la même commune, dont 500 dans le segment LPL, 2000, selon la formule location-vente (AADL), 70 promotionnel aidé (LPA), outre 315 aides destinées au remplacement des habitations en préfabriqué érigés à la suite du séisme de Chlef (ex-El Asnam) en 1980. Intervenant à l'occasion, la directrice du logement de la wilaya d'Aïn Defla, Fatiha Arkab, a, pour sa part, fait état d'un nouveau

programme de 710 logements englobant 160 unités de type LPA, ainsi que 390 aides destinées au remplacement des habitations en préfabriqué. A la fin de la rencontre, le wali d'Aïn Defla a exhorté les élus locaux de l'APC à «surmonter les divergences et les animosités et à travailler dans le seul intérêt du citoyen». «Il est clair que sans la stabilité du staff communal et l'étroite coordination entre ses membres, rien de palpable ne peut être envisagé», a fait remarquer le wali, faisant état d'une rencontre d'évaluation des projets lancés qui aura lieu juste avant la fin de l'année en cours.

Des cadres de la wilaya, des élus, des députés représentant la wilaya à l'APN, des organisations de jeunes, ainsi que des notables de la ville d'El Attaf ont pris part à cette rencontre abritée par la salle de réunion de la wilaya.

H. H. / Ag.

Accidents de la circulation

39 décès et près de 700 blessés durant les 10 premiers mois à Alger

Trente-neuf décès et 689 blessés dus à des accidents de la circulation ont été enregistrés à Alger, durant les 10 premiers mois de 2018, a indiqué le lieutenant Mehdi Ahbab, chargé de communication au niveau du service de wilaya de la sûreté publique. «Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont enregistré durant les dix premiers mois de 2018 39 décès et 689 blessés dans des accidents de la circulation», a fait savoir le lieutenant dans une déclaration à la presse, en marge d'une journée de sensibilisation organisée au profit des élèves de l'établissement primaire «Djurdjura» à Bachdjarah (Alger) pour les sensibiliser aux dangers de la mauvaise utilisation d'Internet. Imputant les raisons de ces accidents au non-respect du code de la route, le même responsable a fait savoir que ce bilan avait connu une baisse en 2018 en matière du nombre de décès par rapport à la même période de l'année 2017 (40 décès et 961 blessés). A ce propos, Ahbab a indiqué que 638 accidents étaient dus au facteur humain (non-respect du code de la route) contre 2 accidents à cause de facteurs liés aux véhicules et 4 en raison de facteurs d'environnement. Selon le même responsable, les mêmes services ont enregistré, durant la même période, 14 360 délits de la route, 27 182 arrestations et 5090 véhicules mis en fourrière. Par ailleurs, le nombre d'infractions exigeant le retrait du permis de conduire pour une durée de trois mois a atteint durant les dix premiers mois de l'année en cours 24 229 contre 17 146 en 2017. Le nombre des infractions nécessitant le retrait du permis de conduire (06 mois) a atteint durant cette année 34 649 contre 23 052 en 2017, a précisé Ahbab.

Sida

58 nouveaux cas enregistrés à Alger lors du 1^{er} semestre 2018

Cinquante-huit nouveaux cas de sida ont été enregistrés, lors du premier semestre 2018, a indiqué Bourkiche Zekagh Nadia, chef de service des activités sanitaires et des produits pharmaceutiques à la direction de la Santé. «58 nouveaux cas de séropositifs de différents âges, dont 14 cas de nationalité étrangère ont été enregistrés lors du premier semestre 2018, contre 82 cas recensés durant la même période de l'année passée», a affirmé, ce mardi, à la presse, le Dr Bourkiche dans le cadre des préparatifs de la Journée internationale de lutte contre le sida, coïncidant avec le 1^{er} décembre. Selon la même responsable, la majorité des malades sont traités au niveau des services des maladies infectieuses, sachant que ces services centraux ont été dotés de différents produits pharmaceutiques et sont encadrés par un personnel médical et paramédical spécialisé. Plus de 5000 personnes se sont rendues de façon volontaire aux trois centres de référence, ouverts au niveau de la wilaya d'Alger, destinés à la prise en charge des séropositifs, afin de procéder aux analyses nécessaires pour le dépistage de cette maladie, a-t-elle fait savoir. Plus précise, la responsable a cité les différents services et laboratoires médicaux relevant des établissements hospitaliers publics de la wilaya (EPH), assurant les analyses permettant de procéder au dépistage de ce virus, ainsi que le contrôle des dons de sang. Outre le dépistage tardif de cette maladie, considérée toujours comme étant un tabou au sein de la société, le Dr Bourkiche a estimé que de garder secrète cette maladie, notamment, chez les homosexuels et les toxicomanes pose de réels problèmes aux médecins pour la prise en charge de ces

patients, rappelant à ce titre que le taux enregistré ne reflète pas la véritable situation épidémiologique. Elle a mis l'accent, par ailleurs, sur la gratuité des prestations sanitaires, y compris les médicaments antiviraux et les soins, au profit de tous les séropositifs, sans distinction aucune entre citoyen algérien ou étranger, et ce, dans le cadre du programme du plan national stratégique anti-sida (2016-2020), ainsi que le renforcement des efforts visant à éradiquer cette épidémie, faisant état, à ce titre, de l'enregistrement, au cours de 2017, de 206 nouveaux cas de sida à Alger. Elle a rappelé, en outre, que la Journée mondiale de lutte contre le sida, célébrée le 1^{er} décembre, se voulait une occasion pour tout un chacun d'atteindre ensemble le principal objectif, à savoir un monde sans VIH/Sida. Cette journée permet également de faire connaître davantage cette maladie et ses risques, a-t-elle ajouté. La même responsable a relevé, à ce propos, l'engagement de l'Algérie à lutter contre l'épidémie et à préserver les priorités tracées dans le programme national de lutte contre le VIH/Sida et le plan national stratégique.

Par ailleurs, la direction de la Santé et de la Population d'Alger (DSP) participera, le 2 décembre prochain, à l'hôtel Sofitel, à la journée d'étude, organisée par les services du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, en collaboration avec le représentant du programme commun des Nations-unies sur le VIH/Sida (ONU Sida) à Alger, sous le slogan «Moi, j'ai fait le dépistage et toi ?», et ce, dans le cadre d'une série d'ateliers et de rencontres de sensibilisation aux risques de cette maladie, a-t-elle conclu.

Batna

1^{ère} conférence internationale dédiée au genévrier thurifère

Une conférence internationale sur le genévrier thurifère et les conifères menacés d'extinction en Méditerranée, la première à traiter de ce sujet, s'est ouverte, ce mardi, à l'université Batna-1.

La 6^e édition de cette manifestation du Sud de la Méditerranée s'articulant autour de ces arbres menacés et connus pour leur longévité, réunit des experts et chercheurs de France, de Tunisie, du Maroc et de diverses universités du territoire national. Pour le Pr Yacine Baghami, président de la conférence et doyen de la faculté des sciences vétérinaires et des sciences agronomiques, cette conférence de trois jours vise à rassembler et actualiser les informations sur cet arbre et certains conifères menacés d'extinction dont le pin noir, le cyprès du Tassili et l'if et déterminer leur répartition géographique, les mesures de préservation et leur importance sociale. La conférence de Batna intervient après deux rencontres similaires tenues à partir de 1997 en France, en Espagne et au Maroc et ce, tous les 4 ans dans les pays qui disposent de cet arbre qu'on retrouve

dans la région sud de la Méditerranée, notamment dans les Aurès, dans les Alpes (France) et en Espagne, a souligné le même universitaire. Selon le directeur de l'Ecole nationale des forêts, Othmane Briki, le genévrier thurifère a été classé par l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) comme espèce à valeur patrimoniale à protéger. La wilaya de Batna compte environ 10 000 ha de genévriers thurifères ou genévrier à encens localement appelé «Hezenzana» ou «Aywal», répartis dans les localités de Theniet El Abed, T'kout, Arris et Ichemoul, a indiqué Briki qui relève qu'une auto-régénération de cette espèce en Algérie et qui existe uniquement dans les Aurès, a été observée au cours de ces dernières années, laissant paraître une lueur d'espoir d'une extension de ce patrimoine naturel à d'autres régions.

M. E.-H. / Ag.



El Tarf

2200 guides dédiés à l'extraction de l'huile de pistachier lentisque distribués



Au total, 2200 guides dédiés aux bonnes pratiques de récolte et d'extraction de l'huile essentielle de pistachier lentisque ont été distribués au profit des familles productrices de la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, ce mardi, du chef de service de la préservation de la biodiversité des écosystèmes à la Direction de l'environnement. Assurée par les brigades relevant des directions de l'environnement, du parc national d'El Kala (PNEK) et de la Conservation des forêts, la distribution de ce guide s'inscrit dans le cadre du programme de gouvernance environnementale et biodiversité (GENBI) initié dans le cadre de la coopération algéro-allemande, a précisé Nadir Kelaia. L'objectif recherché à travers ce document est de doter les exploitants des baies de lentisques, poussant en abondance dans les maquis du domaine forestier côtier d'El Tarf, les techniques d'une bonne exploitation de ce fruit dans le souci d'une pérennisation de ce produit en assurant sa valorisation. Ce guide est destiné, en

particulier, aux femmes rurales, nombreuses dans cette région frontalière à s'adonner à cette activité, tout particulièrement dans les mechtas de Oum Aaghareb (Boutheldja), Aïn Kheyyar (El Tarf) et Oued Seman (El Ayoun), a-t-il assuré en rappelant qu'une trentaine d'entre elles ont bénéficié d'une formation dans ce domaine, en vue d'une exploitation plus rationnelle de ce produit naturel. En plus des conditions d'exploitation de cette plante aux vertus avérées, le guide se propose de faire découvrir à ces cultivatrices les outils requis pour une bonne récolte, les fautes à éviter pour préserver le fruit, les étapes d'extraction de l'huile de lentisque ainsi que le conditionnement, le stockage, l'emballage et l'étiquetage du produit, cédé au cours de cette saison entre 4.000 et 6.000 DA le litre. Un millier de guides similaires a été distribué, durant l'exercice 2017, au profit de familles rurales résidant dans les zones réputées pour leur culture de lentisque.

Mila

Arrestation d'un jeune en possession de 21 pièces archéologiques

La Brigade de recherche et d'investigation (BRI) de Mila a procédé à l'arrestation d'un jeune en possession de 21 pièces archéologiques, dans la commune de Grarem Gouga, a-t-on appris, ce mardi, auprès des services de la sûreté de wilaya. Agissant sur la base de renseignements au sujet d'une transaction suspecte relative à une vente de pièces archéologiques, les services concernés sont parvenus à l'arrestation, ce lundi, d'un jeune originaire de la wilaya d'Oum El Bouaghi, dans la commune de Grarem Gouga (au nord de Mila), a précisé la même source. La fouille du jeune homme appréhendé a permis la saisie de 20 pièces archéologiques et une lampe à huile en sa possession et qu'il tentait de vendre, selon la même source. L'expertise a démontré que les pièces saisies ont une «valeur historique et archéologique inestimable», a ajouté la même source. S'agissant de la nature des pièces récupérées, le chef de service du patrimoine culturel de la Direction de la culture, Lazghed Chiaba a précisé, qu'il s'agit de 18 pièces en cuivre remontant à l'époque numide et 2 autres pièces dont l'une a été frappée en 1869 appartenant à la République française lors de la colonisation de l'Algérie, alors que la deuxième est en voie d'identification. La lampe à huile en poterie saisie, d'un diamètre de 5 cm, remonte à une époque ancienne, selon le même responsable. Selon les services de la sûreté, le mis en cause a été présenté, ce mardi, devant le tribunal de Mila.

D.T.

Tébessa

Exploitation de 9500 quintaux de plantes médicinales et aromatiques depuis 2014

Une «importante» quantité de plantes médicinales et aromatiques de l'ordre de 9500 quintaux a été exploitée dans la wilaya de Tébessa, depuis l'année 2014, pour l'extraction des huiles naturelles et l'eau distillée, a-t-on appris, ce mardi, auprès de la Conservation des forêts. Depuis qu'elle supervise, à partir de 2014, l'exploitation des plantes médicinales et aromatiques et l'extraction des huiles essentielles naturelles, la Conservation des forêts de Tébessa a enregistré l'utilisation de 9500 quintaux de plantes dont 3600 quintaux en 2018, a révélé, le chargé de communication de cette direction, Fouad Saad. Cette filière de l'investissement industriel et de transformation dans le domaine forestier a engendré la création de 123 postes d'emploi, a fait savoir le même responsable, au profit des saisonniers qui s'occupent de la collecte des herbes, des plantes et de l'extraction des huiles essentielles ainsi que la production de l'eau distillée utilisée dans le domaine de la phytothérapie. Il a aussi ajouté que 4 quintaux des plantes comme le romarin, de roses et autres plantes per-

mettent d'extraire 1 litre d'huile naturelle, ainsi que 10 à 20 litres d'eau distillée. Par ailleurs, cette filière a été renforcée dans la wilaya de Tébessa par l'installation du conseil professionnel des plantes médicinales et aromatiques, qui vise à organiser cette activité et la contrôler en soutenant les investisseurs et en les accompagnant, a déclaré son responsable, Ahmed Chergui. Il a souligné, en outre, l'importance de soutenir les investisseurs à s'orienter vers le domaine forestier, afin de promouvoir cette filière dans la wilaya de Tébessa, qui totalise d'importantes superficies de plantes et d'herbes. La même source a rappelé, en ce sens, l'importance d'organiser des formations dans le domaine de l'extraction des plantes et des herbes médicinales et aromatiques et la production de l'eau distillée, en plus de faciliter l'octroi des crédits de financement aux micro-entreprises, dans le but d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de contribuer à la création de nouveaux emplois, ajoutant que la wilaya de Tébessa compte 25 investisseurs dans ce domaine.

EHU d'Oran

Une unité de soins palliatifs inaugurée aujourd'hui

Une nouvelle unité, spécialisée dans les soins palliatifs et destinée aux personnes atteintes de maladies graves, évolutives ou terminales, sera inaugurée, aujourd'hui à l'EHU «1er-Novembre» d'Oran, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de cet établissement.

Cette unité a été créée dans le cadre du plan national anti-cancer, a-t-on indiqué, soulignant qu'elle permet d'accompagner des malades atteints de cancer en phase terminale, mais aussi les malades chroniques en état très avancé, en leur fournissant des traitements contre la douleur avec un accompagnement psychologique adéquat à leur situation. L'accompagnement pourra se faire au sein de l'unité comme au domicile du patient. L'équipe pourra ainsi se rendre chez les malades dont l'état de santé ne permet pas les déplacements, a-t-on expliqué, faisant savoir que cette nouvelle structure est constituée de spécialistes en oncologie, en médecine interne, en réanimation, en psychologie et aussi de cadres paramédicaux hautement expérimentés.

Une journée de réflexion sur les soins palliatifs sera, par ailleurs, organisée au sein du même établissement hospitalier, aujourd'hui, avec la contribution du groupe «soins palliatifs» du plan cancer. Cette journée vise à déterminer la notion d'accompagnement palliatif. Il s'agit d'un nouveau concept de soin correspondant à une vision plus humaniste de la médecine, souligne-t-on dans le descriptif de cette rencontre.

Cette rencontre, qui verra la participation de plusieurs spécialistes, réanimateurs, oncologues, médecins internistes, chirurgiens et radiothérapeutes, vise à faire le point et établir un plan d'action pour la promotion des soins de support et palliatifs dans tous leurs aspects, note-t-on encore.

Lehouari K.



• 10 ans de prison requis contre des agents de la CNAN pour détournement de deniers publics

Le procureur de la République près le tribunal correctionnel d'Oran a requis, mardi, 10 ans de prison ferme contre deux agents commerciaux de la Compagnie nationale de navigation (CNAN), jugés pour détournement de deniers publics ayant occasionné un préjudice financier de 6,57 millions de dinars. Un troisième employé de la compagnie, le responsable des opérations au port d'Oran, a été jugé pour négligence. Selon l'arrêt de renvoi, les faits de cette affaire remontent au mois de janvier 2018,

lorsque des responsables du département comptabilité de la CNAN Oran ont découvert des billets d'embarquement à destination de villes françaises et espagnoles annulés. Une enquête interne a déterminé que deux agents commerciaux déclaraient des passagers ayant annulé leurs réservations et en réalité ayant effectué leurs voyages pour empocher la valeur des billets. Une recherche poussée a déterminé que cette pratique frauduleuse a duré 2 années au moins. Lors de l'audience, au cours de laquelle

les des responsables de la CNAN, dont le directeur régional ont comparu en tant que témoins à charge, la défense des accusés s'est basée sur l'absence de preuves matérielles, tentant de faire valoir que les mis en cause passaient leur congé à l'étranger au moment de l'annulation de certains billets concernés par le dossier et plaidant la relaxe pour défaut de preuves accablantes. Le verdict mis en délibéré sera prononcé le 4 décembre prochain.

L. K.

Mascara

44 communes raccordées au gaz naturel



Le wali de Mascara a présidé une réunion de travail concernant la situation du secteur de l'Énergie. Un rapport sur le secteur fait état de l'existence d'un transformateur électrique au niveau de la daïra d'Oued El Abtal de 400/200 kw, qui est au stade d'essai, et de 4 lignes de 400 kw, dont 2 de 220 kw et 2 autres de 60 kw. Concernant le gaz, le nombre d'APC raccordées est de 44 sur les 47 que compte la wilaya, avec un total de 109 200 abonnés. La wilaya a financé 55 foyers sur son propre compte au niveau de la commune de Guerdjoum pour un montant de 32 millions de dinars. Certaines opérations ont été regardées au vu de la situation financière du pays. Il est question de chercher une autre source de financement pour continuer les travaux. Quelques opérations d'urgence sont enregistrées au niveau de la Caisse sociale au niveau des collectivités locales du ministère de

l'Intérieur (FFCL). C'est pourquoi la wilaya a décidé le raccordement au gaz naturel de 6 communes, inscrites dans le programme 2010/2014, à savoir Oued El Abtal, Ain Farah, Sidi Abdeldjebar, Guitna, El Guaada et Sedjrara, et ce, pour un montant de 34 milliards de centimes. Un dépôt de gaz butane est ouvert au niveau de la zone industrielle avec une capacité de stockage de 11 500 unités et une production de 7000 unités/jour ainsi qu'un autre dans la commune de Sahaouria (Mohammadia) d'une capacité de 5400 unités. Après l'achèvement du raccordement de toutes les communes avant la fin de l'année en cours, il sera procédé au raccordement des grandes agglomérations au gaz naturel. La DMI et la Sonelgaz ont procédé au recensement de 62 grandes agglomérations sur le territoire de la wilaya qui compte 22 000 foyers, et une fiche technique a été établie pour cette opération.

Un nouveau procédé a été mis en exécution, il s'agit de l'énergie renouvelable pour les écoles, les mosquées et l'éclairage public, et il est question d'utiliser les lampes LED pour économiser l'énergie. Puis un débat s'est instauré durant lequel les P/APC ont demandé le raccordement des agglomérations au gaz naturel et celui des habitations rurales à l'électricité, comme ils ont attiré l'attention de la Direction de l'énergie sur les baisses de tension au niveau de certaines zones.

Le wali a instruit le directeur de la Sonelgaz et le P/APC de Macta-Douz de programmer une sortie sur le terrain pour faire un constat sur la haute tension, sachant que celle-ci est à la charge de l'APC. Le wali a, d'autre part, ordonné à la DUCH d'étudier le dossier de la station de stockage des carburants (essence et mazout) de la gare pour son transfert vers la zone industrielle.

Mostaganem

Campagne de sensibilisation contre l'émigration clandestine

Une campagne d'information et de sensibilisation, qui touchera les dix daïras de la wilaya de Mostaganem, en vue de dissuader les éventuels candidats à l'émigration clandestine, a été lancée. Le phénomène de l'émigration clandestine a pris une ampleur sans précédent ces derniers mois à Mostaganem. Une aventure pleine de risques qui finit le plus souvent en drame. Un grand nombre de jeunes, tous sexes et âges confondus, périssent en mer en espérant trouver l'eldorado de l'autre côté de la Méditerranée. Parmi ces harraga, il faut noter que certains sont toujours portés disparus suite au naufrage de leurs embarcations. En dépit de cet état de fait, des jeunes continuent toujours de quitter clandestinement le pays pour l'Europe, quitte à y laisser leur vie en chemin. Devant cette situation déplorable, le wali de Mostaganem a initié une campagne de lutte contre l'émigration clandestine à travers la wilaya.

Cette campagne d'information et de sensibilisation touchera les dix daïras de la wilaya en vue de décourager les éventuels candidats à l'émigration clandestine. Elle sera menée par la Direction de l'emploi, les différents Dispositifs d'aide à l'emploi et la Formation professionnelle. Cette campagne, dont le coup d'envoi a été donné, hier à Achaâcha, à l'extrême-est de la wilaya, donnera des informations aux jeunes sur les conséquences de la «harga», notamment les dures conditions de vie des migrants en situation irrégulière dans les pays européens. A cet effet, le wali a instruit les responsables de cette caravane pour que les jeunes reçoivent toutes les informations quant à la possibilité de décrocher un emploi ou une formation afin de bâtir leur avenir dans leur pays. L'ensemble de la société devrait aussi s'impliquer pour lutter contre cette migration clandestine. La responsabilité est partagée.

• Tiaret

L'insécurité dans les établissements de santé inquiète

Un climat de peur et un sentiment d'insécurité prévalent dans les établissements de santé de la wilaya de Tiaret, au point que certains des personnels médical et paramédical travaillant de nuit craignent pour leur vie. En effet, les incidents et autres agressions au sein des établissements de santé de proximité se multiplient ces derniers temps, surtout durant les permanences de nuit.

Un agent de sécurité au niveau de la polyclinique de «Volani» a échappé, la semaine dernière, à une agression en règle par un individu sous l'emprise d'alcool.

La pire des situations a été vécue au niveau de la polyclinique de la cité «Lombard» sur les hauteurs nord de la ville, lorsque 4 individus, sous l'emprise de psychotropes et armés de couteaux, ont attaqué de nuit les agents de permanence.

L'intervention rapide de la police a permis d'éviter le pire après avoir arrêté les 4 assaillants. De telles scènes ont été vécues au niveau de plusieurs structures de santé ces dernières semaines, ce qui amène les personnels médical et médical à interpellier les autorités concernées pour renforcer le dispositif de sécurité à l'intérieur des établissements de santé, surtout durant les permanences de nuit.

Ghardaïa

Lancement d'une formation de formateurs de grimpeur-élagueur de palmier

Une session de formation de formateurs de grimpeurs-élagueurs professionnels de palmier-dattier vient d'être lancée à Ghardaïa au profit de travailleurs du palmier des wilayas phœnicicoles du sud du pays, a-t-on appris, hier, auprès des organisateurs.

Initié dans le cadre d'un programme d'action pilote pour le développement rural et l'agriculture intitulé «professionnalisation des grimpeurs de palmier-dattier» et cofinancé par l'Algérie et l'Union européenne, cette session de formation a regroupé une dizaine de grimpeurs-élagueurs des wilayas d'Adrar, El-Oued, Ouargla et Ghardaïa. Cette formation dispensée par des escaladeurs et cordistes français vise à former des formateurs de grimpeur-élagueur pour combler le déficit en grimpeurs professionnels de palmiers-dattiers et appuyer la filière phœnicicole en main d'œuvre qualifiée et préserver la vie du grimpeur, a précisé Nordine Boulahouat, responsable principal du programme. Cette session s'articule sur plusieurs axes, notamment, les gestes techniques d'escalade du palmier avec un matériel moderne, performant et équipement sécurisant tel que les cordes harnais et baudrier d'escalade, le casque et autres outils de sécurité du travail, a-t-il fait savoir. Des cours théoriques et pratiques sont dispensés au profit des participants dans la palmeraie de Béni-Isguen avec la collaboration de la Fondation citoyenne Amidoul chargée de la logistique et de la prise en charge de l'ensemble des participants. Pour un grimpeur d'Adrar en formation, cette session fait décou-

vrir une nouvelle façon d'exercer ce métier séculaire par des techniques modernes plus respectueuses de l'environnement et également plus sécurisante pour la vie du grimpeur. Ce programme pilote d'appui à la filière du palmier-dattier dans les oasis du sud algérien a pour objectif de former des formateurs qui, à leur tour, formeront d'autres grimpeurs dans les wilayas phœnicicoles qui souffrent de rareté de main d'œuvre qualifiée pour les travaux en hauteur, un métier dangereux sans cadre juridique approprié, confiné dans l'informel, équipé d'outillage archaïque et quasiment exclu de la formation professionnelle, ont indiqué les organisateurs. Parallèlement à cette formation une équipe composée de cadres de la formation agricole relevant du ministère de l'Agriculture, en collaboration avec les membres du programme «professionnalisation des grimpeurs de palmier-dattier», travaillent sur l'élaboration d'un référentiel (métier-formation-évaluation) et d'une reconnaissance juridique du métier de grimpeur, a révélé Boulahouat. Acteur incontournable dans les pratiques culturelles de la filière phœnicicole, le métier de grimpeur-élagueur de palmier est quasiment rare et les agriculteurs éprouvent de sérieuses difficultés à trouver une main-d'œuvre qualifiée pour la récolte de leur production. Selon une enquête effectuée



par des professionnels, sur 224 accidents de travail chez les grimpeurs, 40% sont survenus durant la cueillette de la récolte, 30% lors de la pollinisation et 30% sont constatés durant les travaux d'élagage et de nettoyage du palmier, selon le responsable du programme. Ce projet de professionnalisation du grimpeur de palmier-dattier, soutenu par l'Union euro-

péenne dans le cadre de la coopération de voisinage algéro-européen, est coordonné par l'Association française Biodiversité échange et diffusion d'expérience (BEDE) et l'Association algérienne de réflexion, d'échange et d'action pour l'environnement et le développement (AREA-ED).

K.F. / Ag.

Béchar

Une caravane culturelle et artistique pour promouvoir la culture du vivre-ensemble



La caravane culturelle et artistique, initiée par l'association «Saharienne» et qui sillonne depuis le début du mois en cours les communes et localités de la wilaya de Béchar, vise essentiellement à promouvoir la culture du vivre-ensemble des habitants d'un même territoire, indique le président de l'association. La caravane, qui sera du 29 au 30 de ce mois au chef-lieu de la commune frontalière de Béni Ounif (110 km au nord de Béchar), a fait de la culture et des arts un outil du vivre-ensemble des populations de la région, et ce, à travers des échanges entre artistes de différents horizons, des communes et localités visitées et leurs habitants, a précisé Nouredine Rahou. La tournée prévue par la caravane dans la région de Béni-Ounif, placée sous le signe «Culture et Tourisme», et grâce à la soixantaine d'artistes qui l'animent, s'est assignée comme objectif d'aller rencontrer des publics peu familiers des spectacles culturels et artistiques, pour faire jouer pleinement à la culture son rôle dans la lutte contre l'exclusion et contribuer à promouvoir la cultu-

re et les arts. Ceci, à travers des activités diverses, à l'instar de spectacles musicaux, de représentations théâtrales, d'expositions d'œuvres d'artistes peintres et d'objets d'artisanat traditionnel, en plus d'ateliers d'initiation des enfants au dessin, au théâtre et aux technologies de l'information et de la communication, et des débats avec les populations sur des questions de préservation du patrimoine culturel matériel et immatériel de la région et du pays, a expliqué Nouredine Rahou. «Pour notre caravane, qui a animé auparavant des activités culturelles et artistiques dans la wilaya-délégue de Béni Abbes et dans la commune touristique de Taghit, le vivre-Ensemble, c'est aussi faire participer activement les artistes locaux à nos programmes artistiques, pour leur offrir un espace d'échange et d'expression dont ils ne disposent pas continuellement et, au-delà, les inclure dans nos programmes pour qu'ils puissent faire connaître leur talents dans les différents arts et les métiers de l'artisanat traditionnel», a souligné le même responsable.

Tindouf

Plus de 20 projets financés depuis le début de l'année

Vingt-trois projets de micro-entreprises ont été financés par le biais de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) de Tindouf depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris, mardi, auprès des responsables de l'antenne locale. Ces projets, avalisés parmi un total de 39 dossiers déposés au niveau de l'ANSEJ, permettront la création, avant la fin de 2018, de pas moins de 16 micro-entreprises montées par des universitaires et diplômés d'établissements de la formation professionnelle, a précisé le directeur de l'antenne, Mahmoud Seddiki. Ces micro-entreprises sont versées notamment, dans divers créneaux, dont les services, le recyclage de produits en plastique, l'ouverture d'une clinique en chirurgie dentaire, ainsi que d'une crèche, a-t-il précisé. La wilaya de Tindouf a enregistré un bond qualitatif en matière de montage de projets d'investissement dont les promoteurs ont bénéficié de sessions de formation, en vertu de conventions signées avec le secteur de la formation professionnelle, selon le même responsable. Les avantages et facilités accordés par l'ANSEJ ont profité également aux promoteurs ayant concrétisé leurs projets par leur propres moyens, a-t-il ajouté. L'ANSEJ de Tindouf organise, cette semaine, une session de formation pour les jeunes et les investisseurs, axée sur la concrétisation d'idées de projets, les modalités de montage de micro-entreprises et les conditions de leur gestion.

Laghoutat

Livraison d'une nouvelle structure hospitalière en juillet prochain

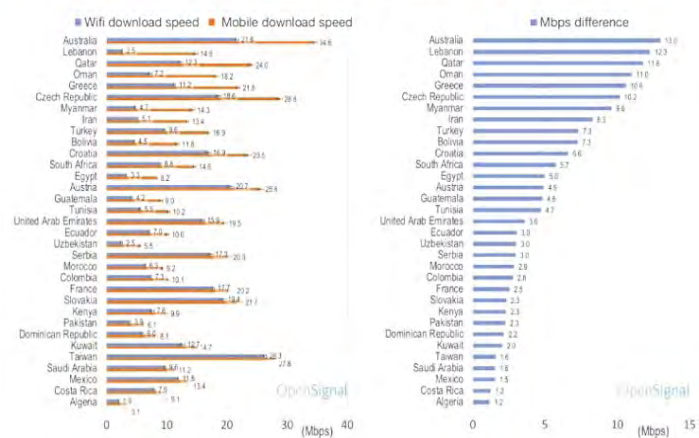
L'hôpital 240 lits de Laghouat sera réceptionné à la fin du mois de juillet prochain, a-t-on appris, hier, auprès de la wilaya. Appelée à contribuer à l'amélioration des prestations de santé dans cette wilaya, cette structure hospitalière s'est vue accorder une enveloppe conséquente pour la réalisation de l'opération d'équipement, actuellement à un taux d'avancement de 30%, a précisé le wali de Laghouat, Ahmed Meguellati. La direction du secteur a entamé les procédures nécessaires liées à cette opération, en attendant l'établissement de l'arrêté de création et de dénomination, la désignation de l'encadrement administratif, l'affectation du staff médical, de cet hôpital appelé à constituer, avec d'autres structures de santé, le noyau d'un centre hospitalo-universitaire (CHU). Occupant une superficie de 7,56 ha, cette

structure hospitalière est dotée d'une série de pavillons, dont des services de médecine interne, de chirurgie générale, d'orthopédie, de gynécologie-obstétrique, de réanimation, de pédiatrie, de médecine légale, en sus de sa dotation d'un système de télésurveillance. L'hôpital, qui comporte également des espaces verts et des aires récréatives, est réalisé selon une conception architecturales aux normes mondiales, a indiqué, de son côté, le chargé du suivi des études techniques du projet, Badreddine Kessah Laâouar. Le secteur de la santé dans la wilaya de Laghouat sera renforcé prochainement par un centre anticancéreux, un hôpital psychiatrique et un centre Mère-Enfant, a-t-on indiqué à la Direction de la santé et de la population de la wilaya.

L. K.

Le réseau mobile 4G est plus rapide que le WiFi dans 33 pays dont l'Algérie

In 33 countries, or 41% of those analyzed by OpenSignal, mobile delivers a faster download experience than Wifi



La 4G a fait de sérieux progrès ces dernières années, au point qu'aujourd'hui un smartphone va plus vite en 3G ou en 4G dans 33 pays, que connecté à un réseau WiFi.

Comme beaucoup, au moment de vous connecter sur Internet avec votre smartphone, vous vous posez l'éternelle question est-il préférable de se connecter en WiFi et d'utiliser l'Internet fixe, ou vaut-il mieux utiliser les réseaux de données cellulaires (3G ou 4G) ? Il existe désormais une réponse à cette question. D'après une étude d'OpenSignal, il serait préférable d'opter pour la 2^e solution en Algérie et dans 32 autres pays. Les réseaux mobiles 4G sont nettement plus rapides, qu'un réseau WiFi.

Comment faut-il lire ce graphique ?

Il s'agit d'un comparatif entre la vitesse de téléchargement en WiFi et en 4G. Par exemple, c'est

en Australie que la différence est la plus importante avec une moyenne de téléchargement de 13 Mbps plus rapide en 4G, qu'en WiFi. A contrario, en Algérie cette moyenne de téléchargement est de seulement 1,5 Mbps plus rapide. En France, vous noterez que la vitesse de téléchargement est de 17,7 Mbps en Wi-Fi, contre 20,2 avec les données cellulaires, soit une différence de 2.5 Mbps en faveur de la 4G. Contrairement aux 33 pays cités plus haut, le Wi-Fi est nettement meilleur à Hong Kong, Singapour, aux États-Unis ou en Corée du Sud avec une différence comprise entre 25 et 38 Mbps ! Quoi qu'il en soit, dans l'ensemble des pays, les futurs réseaux 5G qui arriveront progressivement dans les prochains mois devraient bouleverser ces chiffres.

Abdelah M.

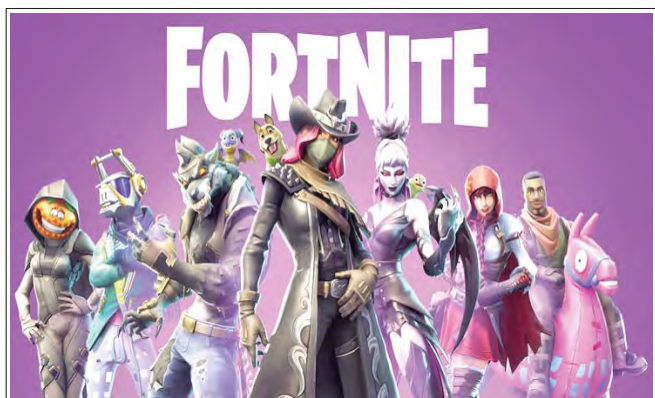
Niantic développerait un jeu Harry Potter exclusif à Samsung

Le principe de l'exclusivité est bien connu sur les consoles, il arrive depuis peu sur smartphone. Et Samsung a bien l'intention d'en profiter. Avoir des jeux exclusifs est un bon moyen d'attirer les joueurs sur un appareil ou une plateforme. Niantic a connu un énorme succès avec Pokémon Go et il semblerait aujourd'hui que le studio ait des vues sur d'autres franchises populaires. Selon un rapport de The Inquirer, Niantic développerait un jeu vidéo Harry Potter qui pourrait être une exclusivité Samsung. Le rapport affirme que Samsung investira 40 millions de dollars dans le studio et celui-ci concevra des titres exclusifs pour le fabricant. Le jeu Harry Potter serait l'un d'entre eux. Les jeux Harry Potter ne sont pas nouveaux, mais celui-ci pourrait sortir du lot parce qu'il tirerait pleinement parti du stylet S Pen présent dans les appareils la gamme Note. Le S Pen pourrait être utilisé comme baguette magique. Les joueurs auraient de nouveaux moyens d'interagir avec le jeu, au-delà du simple écran tactile. Ce n'est pas la première fois que nous entendons parler du fait que Niantic développerait un jeu Harry Potter. L'année dernière déjà, des rumeurs l'évoquaient. Il s'agirait cependant ici d'une version retravaillée du projet et ce serait donc une exclusivité aux



smartphones Samsung. L'information est à prendre avec des pincettes, évidemment, mais avec l'annonce du Galaxy S10 qui serait prévue pour le début de l'année 2019, on imagine très facilement un lancement commun Samsung / Niantic.

Fortnite passe de 125 millions d'inscrits à 200 millions



Le titre d'Epic Games a connu un succès fulgurant. Avec son mode Battle Royale, Fortnite a rassemblé des millions de joueurs et permis au studio d'être capitalisé à hauteur de 15 milliards de dollars. Sans oublier

l'émergence de joueurs professionnels et d'une véritable scène pour le jeu. Il faut dire que la stratégie déployée par Epic Games est plus qu'efficace : proposer le jeu gratuitement sur de nombreuses plateformes,

consoles, smartphones, PC, tandis que les achats intégrés n'influent pas sur le niveau d'un joueur. Autant d'arguments qui permettent aujourd'hui à Fortnite de connaître une croissance phénoménale. Le titre aurait même gagné 75 millions de joueurs supplémentaires en très peu de temps d'après Bloomberg. Mais qui arrêtera le célèbre Battle Royale ? Il semblerait qu'Epic Games confirme une nouvelle fois sa place de numéro un si l'on en croit cette information de Bloomberg. Entre juin et aujourd'hui, le nombre d'inscrits est passé de 125 millions à 200 millions – soit une hausse de 60% avec 75 millions de joueurs supplémentaires. Autant dire

que le phénomène ne semble pas prêt de s'éteindre. A noter qu'il s'agit ici d'inscrits, rien n'indique que ces derniers ont joué au titre, mais le chiffre reste tout de même impressionnant lorsque l'on connaît le modèle économique particulier de Fortnite. Avec son modèle économique, Fortnite aura su conquérir le cœur des joueurs. Sans oublier que le titre est disponible sur une multitude de plateformes : iOS, Android, Xbox One, PlayStation 4, Nintendo Switch, PC... Epic Games met aussi un point d'honneur à tenir régulièrement son titre à jour et effectuer de nouveaux ajustements. De quoi renouveler sans cesse le titre et promettre une grande jouabilité.

YouTube Premium et YouTube Music en réduction pour les étudiants

Les réductions pour les étudiants sont courantes du côté des abonnements. Un moyen de rallier ces futurs acheteurs sans les ruiner pour profiter de leur entrée dans la vie active pour passer à un tarif normal : un investissement sur le long terme, grosso-modo. Cette politique, YouTube a décidé de l'adopter à travers ses deux nouveaux services, YouTube Music et YouTube Premium. Les étudiants peuvent désormais bénéficier d'une réduction sur le prix d'un abonnement à la façon d'un Deezer ou Spotify. De quoi permettre de glaner des utilisateurs sur un marché déjà très concurrentiel sur lequel Google s'est lancé plutôt tardivement. En investissant du côté des étudiants, YouTube sait que les résultats se verront sur le long terme pour ses deux services. Services qui, sur un marché ultra concurrentiel, semble avoir du mal à convaincre les abonnés de plateformes déjà existantes comme Deezer, Apple Music etc. Du côté de YouTube Music, service de streaming musical, le prix de l'abonnement pour les étudiants est de 4,99 \$ contre 9,99 € pour un plein tarif. Pour YouTube Premium, il faudra compter 6,99 dollars pour les étudiants contre 12,99 € pour le plein tarif. Autant dire que des deux côtés, la réduction de 50% peut vite convaincre un étudiant avec peu de revenus d'investir du côté des services de YouTube. Vous aurez également remarqué que les prix sont en dollars. Bonne nouvelle : même si ces réductions n'ont lieu qu'aux USA pour le moment, YouTube a assuré que d'autres pays, en bénéficieraient. De quoi permettre de soulager le porte feuilles des étudiants.



Les employés d'Amazon manifestent contre leurs conditions de travail avec le slogan «We are not Robots»

Le site de vente en ligne de nouveau pointé du doigt pour les conditions des employés lors des Black Friday. Amazon est depuis de nombreuses années le numéro un de la vente en ligne. Une position dominante possible grâce à un rendement élevé, des livraisons assurées en 24 heures etc. Bien évidemment, ce rendement ne serait rien sans les employés de la firme tech qui emploie dans le monde entier. Du côté de l'Europe, les salariés d'Amazon ont décidé de manifester pendant la période du Black

Friday. Et pour cause : ces derniers dénoncent des conditions de travail très compliquées avec l'intervention régulière d'ambulances et un slogan évocateur, «We are not Robots». Reste à savoir si Jeff Bezos, PDG d'Amazon et la fortune estimée à plusieurs milliards, répondra à l'appel de détresse de ceux qui font vivre sa société. Amazon n'est pas connu pour les bonnes conditions de ses employés. La firme numéro une de la vente en ligne est une nouvelle fois accusée de ne pas respecter ses employés tandis que ces

derniers ont lancé, pour le Black Friday, la campagne «We are not Robots». Un slogan évocateur censé rappeler à Jeff Bezos que ses salariés suivent un rythme effréné lors de cette période où les commandes se multiplient et doivent être livrées rapidement, parfois du matin pour le soir. C'est à travers plusieurs pays européens que la grève a été lancée par les employés d'Amazon – la France est également concernée. C'est 90% des salariés qui ont décidé de rejoindre le mouvement – pour rappel, Amazon recrute massivement

pendant le Black Friday. Des syndicats de travailleurs ont rejoint le mouvement tandis que le GMB d'Angleterre évoque le déplacement de 600 ambulances pendant le Black Friday pour venir en secours à des employés Amazon blessés. Du côté de Jeff Bezos, riche patron du site de vente en ligne, on dément formellement les accusations des salariés. Reste qu'Amazon est régulièrement sous le coup des projecteurs pour les conditions déplorables de travail malgré une large création de postes.

Des chercheurs réussissent à reconstituer des souvenirs oubliés

Les technologies IRM permettront de maîtriser plusieurs types de maladies liés au fonctionnement du cerveau humain. Les souvenirs perdus peuvent enfin être reconstitués, car la mémoire humaine est un mécanisme chimique et non pas «électrique», stipule le neurophysiologiste américain Brad Postle de l'Université du Wisconsin dans un article publié dans le magazine Science.



«Plusieurs ont cru que les neurones devaient échanger des impulsions pour retenir une information. Selon nos essais, ce n'est pas grâce à cela que les hommes gardent en mémoire l'information. Nous avons réussi à reconstituer les souvenirs, ce qui remet en cause l'opinion commune. En réalité, nous ne savons pas comment notre cerveau gère l'information», a déclaré le chercheur. Selon lui, le fonctionnement du cerveau a été examiné à l'aide d'un IRM qui a permis de mettre en évidence les

zones qui s'activaient lors de l'apparition des souvenirs. De plus, les mémoires oubliées ont été rétablies en procédant à une stimulation magnétique des cellules nerveuses. Le problème principal de l'esprit humain consiste en ceci que les hommes sont disposés à oublier une information sur un objet quelconque, relégué au fond de la mémoire dès l'apparition d'un second objet. D'après les chercheurs de l'Université du Wisconsin, la stimulation magnétique du cerveau permettra d'élaborer un traitement efficace pour

des maladies telles que la démence précoce, la dépression, le trouble du déficit de l'attention et d'autres problèmes médicaux liés à la déficience de la mémoire. Auparavant, en 2012, les scientifiques du Massachusetts Institute of Technology (MIT) ont mis au jour les neurones qui représentent des soi-disant cellules de la mémoire. Leurs collègues du Wisconsin ont apporté leur pierre à l'édifice en mettant en évidence l'importance de la composante chimique de la mémoire humaine.

Les étonnants usages de l'écorce de citron

Si le fruit apporte un côté acidulé à nos plats, pâtisseries et boissons, il est aussi reconnu pour ses bienfaits sur notre corps. Associé à un peu d'eau tiède, il améliore la digestion et joue les alliés detox, tandis que mélangé à du gingembre et du safran, il permet de faire le plein de vitamines et apporte un vrai coup de fouet à l'organisme. Et si on utilise souvent le jus et le zeste du citron, on sait moins que son écorce peut également être employée pour soigner divers petits maux.

L'écorce de citron contre le stress oxydatif
Le stress oxydatif correspond à une agression des cellules par les radicaux libres. Il ne faut donc pas le confondre avec le stress au sens psychologique. De nombreux facteurs favorisent l'excès de radicaux libres. Ils peuvent être extérieurs (pollution, tabagisme, alimentation trop grasse) ou être directement liés à certaines maladies (cancer, certaines maladies chroniques, troubles cardiovasculaires). Pour lutter contre le stress oxydatif, il faut donc faire le plein d'antioxydants, comme les vitamines A, C et E ou certains oligo-éléments, comme le zinc, le cuivre ou le sélénium. Riche en vitamine C et A, ainsi qu'en zinc, cuivre, magnésium, fer et flavonoïdes, le citron est donc un antioxydant à privilégier. Mais plutôt que de distiller le jus du citron dans un verre d'eau, consommez l'écorce de l'agrumes parce que l'écorce contient 5 à 10 fois plus de vitamines que le jus lui-même. Pour consommer

l'écorce, rien de plus simple. Il suffit de congeler le citron et de le râper ensuite sur les plats de son choix.

L'écorce de citron pour réduire le cholestérol

Dans le citron et plus particulièrement dans l'écorce on trouve des flavonoïdes, des composés antioxydants qui luttent contre les radicaux libres, protègent la peau du vieillissement, contribuent au bon fonctionnement du système immunitaire, du cœur et des vaisseaux et maintiennent des taux sanguins de cholestérol normaux. Pour réduire son taux de cholestérol, on mise donc plus que jamais sur le citron. Attention toutefois, le citron n'est pas un produit miracle. On évite donc les graisses, les plats trop salés, et on pratique une activité sportive régulière.

L'écorce de citron contre le cancer

Encore une fois, ce sont les flavonoïdes qu'il faut remercier. Selon le site Passeport Santé (qui cite plusieurs études), ces composés antioxydants pourraient réduire l'apparition de cellules leucémiques, et contribueraient également à ralentir la croissance de certaines tumeurs et métastases. Les cancers du sein, de l'estomac, du poumon, de la bouche et du côlon seraient ainsi concernés.

L'écorce de citron pour des mains qui sentent bon



Pour neutraliser une mauvaise odeur sur ses mains, rien ne vaut le remède naturel à base de jus de citron dilué dans un peu d'eau. Néanmoins, pour un résultat encore plus efficace, on zappe le jus et on mise plutôt sur l'écorce du citron, moins agressive. Pour cela, on épluche le fruit et on frotte l'écorce sur ses doigts et ses ongles. Résultats garantis.

L'écorce de citron contre le mal des transports

C'est une astuce de grand-mère que l'on connaît peu, et pourtant, le citron serait bel et bien une arme anti-nausées. Pour bien faire, il suffirait de déguster un simple morceau de sucre agrémenté de quelques gouttes de jus de citron, mais d'autres conseillent de sucer

directement un quartier. Et si l'acidité du citron nous rebute, on vous conseille de voyager avec de l'écorce de citron dans un sachet et de le respirer de temps en temps.

L'écorce de citron pour adoucir des coudes secs

L'accumulation des peaux mortes peuvent rendre les coudes secs. Pour lutter contre ce petit désagrément cutané, on commence par exfolier ses coudes avec un produit approprié, puis on passe au remède maison pour adoucir la peau, il suffirait de déposer une cuillère de bicarbonate de soude sur un ½ citron et de frotter directement celui-ci sur ses coudes. Résultats ? Une peau plus douce, mais aussi éclaircie.

Étourdissements et vertiges : 3 causes possibles

Les étourdissements se distinguent des vertiges et des pertes d'équilibre avec lesquels on les confond souvent. Ils se caractérisent par le sentiment d'avoir la «tête légère», qui tourne, par l'impression que l'on va s'évanouir. Des symptômes tels que des troubles visuels ou une perte d'équilibre complètent parfois le tableau. Nous allons faire le point sur trois causes possibles des étourdissements : l'anémie, l'hypoglycémie et les variations de tension artérielle.

L'anémie, une cause possible d'étourdissements

L'anémie se produit quand la personne voit son taux de globules rouges fortement diminuer, ce qui altère le transport de l'oxygène dans le sang. Cette diminution anormale du taux de globules rouges est due à une carence en fer, en vitamine C et B12 et/ou en acide folique. L'anémie se déclenche,



notamment chez les personnes à l'alimentation carencée, ou souffrant de maladies inflammatoires chroniques, ou chez les femmes pendant la grossesse ou les règles. En pareil cas, il est important d'adapter son régime alimentaire, en veillant à assurer un bon équilibre entre

viande et poisson, fruits et légumes, céréales et produits laitiers.

L'hypoglycémie, à l'origine d'étourdissements, voire de perte d'équilibre

La personne qui souffre d'hypoglycémie a un taux de

sucres insuffisant dans le sang. Cette baisse du taux de sucre dans le sang mène souvent à des étourdissements, parfois à des pertes d'équilibre, c'est-à-dire des difficultés à garder la position debout de façon stable. Cette hypoglycémie est révélatrice d'un problème hormonal : le fonctionnement de l'insuline. Elle se manifeste chez les personnes diabétiques, ou de manière réactionnelle, après un repas, chez les personnes non diabétiques, principalement chez les femmes. Pour éviter les étourdissements provoqués par l'hypoglycémie, il est conseillé aux personnes qui en sont sujettes d'avoir toujours à portée de main du sucre, par exemple un morceau de chocolat ou des raisins secs.

Les fluctuations de la tension artérielle responsables d'étourdissements

Autre facteur potentiellement en cause dans les étourdissements :

les variations de la tension artérielle, que ce soit des variations à la hausse ou à la baisse. Dans le cas d'une chute ou d'une hausse de tension, des précautions s'imposent : il ne faut jamais se lever brusquement, surtout quand on a été assis ou allongé longtemps. Ainsi, il faut se lever en plusieurs temps, notamment le matin au réveil : il faut tout d'abord passer de la position allongée à la position assise, attendre trois secondes, puis passer de la position assise à la position debout, attendre trois autres secondes, et enfin marcher doucement. Il est conseillé de s'allonger en plaçant la tête à un niveau moins haut que le reste du corps afin de favoriser le transport de l'oxygène vers le cerveau. Dans tous les cas où les étourdissements perdurent, s'ils deviennent une gêne au quotidien et/ou s'ils sont associés à d'autres symptômes, il faut prendre rendez-vous avec le médecin.

Patrimoine mondial immatériel

Le savoir-faire des mesureurs d'eau des foggaras inscrit

Les savoirs et savoir-faire des mesureurs d'eau des foggaras ou aiguadiers (Kiyaline El Ma) du Touat et du Tidikelt ont été inscrits, sur demande de l'Algérie, sur la Liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente, a-t-on appris, hier, auprès de l'Unesco.

Cette décision a été prise au cours des travaux, à Port-Louis (Maurice), de la 13^e session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui ont débuté, ce lundi, et devront être clos samedi prochain. Le dossier algérien figurait parmi les sept demandes d'inscription sur la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente qui recense les éléments du patrimoine vivant dont la pérennité est menacée. Elle compte, avant le rajout d'autres patrimoines, 52 éléments inscrits et permet aux Etats parties à la Convention de mobiliser la coopération et l'assistance internationales nécessaires pour renforcer la transmission de ces pratiques culturelles en accord avec les communautés concernées. Avec cette inscription, l'Algérie devra soumettre régulièrement un rapport de suivi sur la sauvegarde de ce métier ancestral. Le système des mesureurs d'eau (Kiyaline El Ma), répandu dans la wilaya d'Adrar et de Tamanrasset, date de plusieurs siècles montre aujourd'hui des signes de recul dû essentiellement à l'abaissement du niveau de la nappe obligeant à recourir à des sondages et pompes profonds. Dans une correspondance datée du 31 mars 2016, adressée au DG du Centre nationale de recherches préhistoriques, anthropologiques

et historiques d'Alger (CNRPAH), le directeur de la culture de la wilaya d'Adrar a indiqué que ce système «ingénieux et pluriséculaire» qui fait partie de l'identité des populations sahariennes en général et de celles de la wilaya d'Adrar en particulier, est composé de «savoirs, de savoir-faire et de rituels renfermant de nombreux éléments du patrimoine immatériel transmis de génération en génération et allant dans le sens d'une gestion écologique des ressources de la nature et d'une exploitation rationnelle de la rareté de l'eau». Il est recommandé, à cet effet, de sauvegarder, protéger et revivifier ce système qui comprend le creusement des foggaras avec des puits et des galeries reliant, le partage de l'eau, selon des modes de calculs connus et maîtrisés par la corporation des mesureurs d'eau (Kiyalin El Ma) et l'irrigation des multiples jardins des palmeraies du sud de l'Algérie. Actuellement, un manque de communication entre les jeunes et leurs aînés est observé. Ce qui laisse supposer que la disparition de ce métier est illustrée par l'âge avancé des mesureurs d'eau qui met en évidence une absence de renouvellement des praticiens. Plusieurs autres facteurs qui sont venus ont contribué à la nécessité urgente de sauvegarde de ce savoir-faire, dont, notamment, ceux qui ont modifié le bon fonctionnement des foggaras,



(nouveaux rapports de propriété), les effets de l'urbanisation et de la modernisation et une absence de prise en considération des mesures à mettre en œuvre pour assurer la transmission du savoir. Le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco est compo-

sé des représentants de 24 Etats parties à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003). Il se réunit une fois par an et assure le suivi de la mise en œuvre de cet instrument juridique ratifié par 178 Etats.

Kadiro Frih

Forum d'«El Moudjahid»

L'Emir Abdelkader, porteur d'un projet culturel et intellectuel hors pair



L'Emir Abdelkader fondateur de l'Etat algérien moderne, portait «un projet culturel et intellectuel hors pair», ont affirmé à Alger, des enseignants universitaires et des chercheurs. Invité du Forum d'El Moudjahid consacré à la célébration du 186^e

anniversaire de l'allégeance à l'Emir Abdelkader, le directeur du Centre national du livre, le Dr Djamel Yahiaoui a indiqué que la personnalité de l'Emir Abdelkader, «de renommée mondiale, n'a pas été suffisamment approchée, se limitant à des cercles académiques restreints», ajoutant que seule sa «lutte» contre le colonisateur avait été mise en avant.

L'Emir Abdelkader reflétait, durant le 19^e siècle, l'image de l'homme arabe cultivé et jouissant de nobles et hautes qualités, ce qui lui valut respect et admiration même de la part de ses ennemis, a-t-il ajouté citant certains titres français de l'époque, lesquels le qualifiaient d'«intellectuel, cultivé et ouvert», mais aussi d'«homme de lettres».

Le Dr Yahiaoui a passé en revue les grands axes du projet intellectuel et culturel de l'Emir, visant à généraliser l'enseignement au sein de la société, à travers la collecte des manuscrits pour les mettre à la disposition de sa gigantesque bibliothèque maghrébine. Il encourageait ses soldats à s'abreuver aux sources du savoir et des connaissances et s'intéressait à l'écriture du Saint Coran et à la consécration de la gratuité de l'éducation, a-t-il rappelé. Le même interlocuteur a indiqué que la *Zmala*, ville créée par l'Emir Abdelkader était capitale de la culture en composition complémentaire avec son idée du djihad et sa passion

pour les sciences militaires, mettant en exergue que cette dernière a offert distinctivement l'occasion de consacrer l'esprit de la coexistence et l'ordre civil. Afin de valoriser le rôle de cette éminente personnalité, a-t-il dit, l'accent doit être mis, aujourd'hui, sur la reconsidération du «projet intellectuel» de l'Emir Abdelkader qui se distinguait des autres intellectuels arabes de son époque. Pour sa part, le chercheur, Mohamed Taïbi, a estimé que les études critiques des pensées et du projet de l'Emir Abdelkader, indépendamment de la description de cette personnalité historique, démontraient qu'il disposait d'une «pensée cohérente», née le jour même où l'on lui avait prêté allégeance, laquelle définissait la notion de Patrie.

Les participants au Forum d'El Moudjahid, dont des membres de la Fondation Emir Abdelkader, en l'occurrence Mohamed Boutaleb et Amar Khodja, ont été unanimes à souligner la nécessité d'exploiter et de valoriser les idées de l'Emir, en les inculquant aux générations montantes. De son côté, le président de l'Association Mechaal Chahid, Mohamed Abbad, initiateur de la célébration de l'allégeance à l'Emir Abdelkader, a affirmé que la personnalité de l'Emir méritait une halte de reconnaissance de ses sacrifices des années durant.

Benadel M.

• Le Prix Emir Abdelkader de la paix attribué à l'ancien évêque d'Alger Henri Teissier

Le Prix Emir Abdelkader de la paix, décerné par l'association «Ala Khouta El Emir» (Sur les traces de l'Emir), a été attribué, ce mardi, à Mascara, à l'ancien évêque d'Alger, Henri Teissier. Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, qui a remis ce prix à Charles Raymond, directeur du centre «El Amel» de la ville de Mascara, a souligné que le Prix Emir Abdelkader de la paix décerné à l'évêque Teissier à l'occasion du 186^e anniversaire de l'allégeance à l'Emir Abdelkader est une reconnaissance du rôle de cet homme et de son action en Algérie, contribuant à la compréhension entre les peuples et à l'amitié. Azzeddine Mihoubi a rappelé, lors de cette cérémonie organisée au site de Derdara (le frêne) dans la commune de Ghriiss, théâtre de l'allégeance des tribus à l'Emir Abdelkader le 27 novembre 1832, les qualités du chef de la résistance

populaire et fondateur de l'Etat algérien moderne, qui fut «un homme de tolérance par excellence, un homme d'Etat et un homme militaire ayant conduit et remporté des batailles avec des tactiques encore enseignées dans les facultés de guerre». Pour sa part, Charles Raymond a indiqué qu'Henry Teissier, qui a vécu une soixantaine d'années en Algérie au service des Algériens les soutenant dans leur revendication d'indépendance, était un admirateur de l'Emir Abdelkader auquel il a dédié un ouvrage où il loue ses qualités d'homme de tolérance et de paix. Le prix décerné à l'évêque Teissier est un burnous traditionnel et une effigie frappée aux motifs de célébration de la Moubayaâa (allégeance) à l'Emir Abdelkader. Le maire de la ville d'El Kader (Etats-Unies d'Amérique), Josh Bob, qui conduit une délégation américaine dans la

célébration de l'anniversaire de l'allégeance à l'Emir Abdelkader a appelé à la consolidation des relations algéro-américaines dans tous les domaines, saluant le grand effort déployé dans ce sens au niveau de sa mairie et des Etats-Unies d'Amérique.

La chef du «Projet El Kader d'éducation et d'enseignement» aux Etats-Unies d'Amérique, Katy Gramms, a valorisé «la coopération fructueuse» entre l'association qu'elle préside et l'association «Sur les traces de l'Emir El Djazaïri» en matière d'échanges culturelle et éducative, ainsi que l'œuvre visant, dans le cadre de ce projet, un rapprochement entre musulmans et non musulmans aux USA s'inspirant des valeurs prônées et défendues par l'Emir Abdelkader. Pour rappel, le «Prix Emir Abdelkader de la paix» a été créé il y a quatre années par l'association «Sur les traces de

l'Emir». La première édition a été décernée au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, la 2^e au regretté Boualel Bessaïh et la 3^e au diplomate algérien, Lakhdar El Ibrahimy en 2017. Le ministre de la Culture a visité, ce mardi, dans la wilaya de Mascara, plusieurs structures dont le siège du commandement de l'Emir Abdelkader et sa Mahkama (tribunal) à Mascara et deux nouveaux sièges de la Maison de la culture et de la Direction de la culture qu'il a instruit de les ouvrir devant le public en janvier prochain en attendant leur équipement. Azzeddine Mihoubi avait présidé auparavant l'ouverture des travaux du 1^{er} Congrès international sur «L'Emir Abdelkader El Djazaïri entre deux rives», organisé deux jours durant par l'université Mustapha-Stambouli de Mascara.

B. M.



Palestine

Riyad confirme un don de 50 millions de dollars à l'UNRWA

L'Arabie saoudite a confirmé, hier, un don de 50 millions de dollars en faveur de l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens, qui fait face à des difficultés financières depuis l'arrêt de l'aide américaine en août dernier.

L'annonce a été faite par Abdallah Al Rabiah qui dirige le «centre Roi Salmane» pour l'aide humanitaire, lors d'une conférence de presse en présence du chef de l'agence onusienne Unrwa, Pierre Krohenbuhl. Cette contribution avait été annoncée le 19 novembre par Krohenbühl lui-même qui avait précisé que l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, le Koweït et le Qatar avaient pris l'engagement chacun de faire don de 50 millions de dollars à son agence. Il avait alors indiqué que l'Unrwa est parvenue à réduire son déficit budgétaire de plusieurs dizaines de millions d'euros grâce aux contributions de l'Union européenne et d'Etats du Golfe et malgré l'arrêt des financements américains. L'Unrwa fournit de l'aide aux Palestiniens qui ont été chassés de chez eux en 1948.

16 Palestiniens arrêtés en Cisjordanie

Les forces armées d'occupation israéliennes ont mené, hier soir, une campagne d'arrestation et de raids dans plusieurs villes de la Cisjordanie occupée. Selon des sources sécuritaires et locales, les forces d'occupation ont arrêté 16 citoyens des villes de Naplouse, Qalqilia, Toulkarem et El Khalil. À Toulkarem, les forces armées d'occupation israéliennes ont arrêté Hatem Fakha et son fils Qasam, l'étudiant à l'Université de Khadouri, ainsi que deux ex-prisonniers libérés, Adnan Ahmed Al Husri, âgé de 53 ans, et son fils Musab, âgé de 28 ans, à leur domicile à Toulkarem. Les soldats israéliens ont également arrêté le prisonnier libéré Ahmed Hassan Matrouk et le jeune Hassan Huwaidi chez eux, dans le camp de réfugiés de Toulkarem, à l'est de la ville. En outre, les forces d'occupation israéliennes ont arrêté Zaid Ussama Al Rajabi chez lui, dans le district d'Al Mukhtar, à El Khalil, ainsi que Wajdi Abou Salem dans l'ancien camp de réfugiés d'Askar, à l'est de Naplouse. Les forces d'occupation israéliennes ont arrêté Nidal Safwan Salim, 16 ans, chez lui, dans la ville d'Azzoun, à l'est de Qalqilia. Les forces d'occupation israéliennes ont effectué des descentes dans plusieurs maisons de la ville de



Toulkarem et les ont saccagées dans le cadre d'une campagne quotidienne menée dans plusieurs villes de la Cisjordanie occupée.

Un bâtiment palestinien réduit en ruines par l'occupation israélienne

Des bulldozers de l'occupation israélienne ont démolì, hier matin, un complexe résidentiel palestinien au sud de la ville d'Al Qods occupée, sous le prétexte d'une construction non autorisée. Selon des témoins oculaires, des membres des équipes municipales israéliennes escortés par des troupes de police se sont rendus dans le quartier d'Al Abeïdat, dans la ville de Jabal Al Mukabbir, et ont fermé les routes. Les forces d'occupation ont bouclé une maison appartenant à la famille du Maghreb et ont forcé les habitants à sortir après avoir frappé violemment les membres de la famille. Les bulldozers ont transformé le bâtiment en un tas de gravats sans notification préalable et sous le prétexte d'une construction non autorisée. Les journalistes se sont également vu refuser l'accès à la scène de la démolition par la police de l'occupation.

Un mort à Ghaza de ses blessures subies lors de l'agression de 2014

Le ministère palestinien de la Santé à Ghaza a annoncé la mort d'Iyad Youssef Suleïman (25 ans) de la ville de Jabalia, dans le nord de la bande de Ghaza, des suites de blessures subies lors de l'agression de

2014. L'occupation israélienne a mené une agression barbare contre la bande de Ghaza à l'été 2014, qui a causé la mort de plus de deux mille citoyens et blessé des milliers de personnes, en plus de la démolition de l'infrastructure, des milliers de logements, d'institutions, de routes et d'installations.

L'occupation ferme Qalqiliya et empêche les Palestiniens d'y entrer ou d'en sortir

Les forces d'occupation israéliennes ont fermé Qalqilya, hier matin, et empêché l'entrée et la sortie des citoyens sans raisons. Des sources locales ont dit à notre correspondant que les forces d'occupation israéliennes avaient fermé l'entrée est de Qalqilya, ainsi que la route connue sous le nom de tunnel. Selon des témoins, un embouteillage important a été observé sur la route. Les forces d'occupation israéliennes ont fermé les entrées et les sorties des villes et villages palestiniens avec des arguments et des revendications de sécurité fragiles.

Le Hamas refuse les améliorations de l'occupation au lieu de mettre fin au blocus de Ghaza

Le membre du bureau politique du Hamas, Fathi Hammad, a affirmé que son mouvement rejetait les améliorations limitées données à Ghaza au lieu de mettre fin au blocus israélien. Hammad a toutefois déclaré à la chaîne satellitaire Al Aqsa, ce mardi, que les

récentes améliorations apportées à la situation humanitaire à Ghaza constituaient les premiers pas en vue de la levée du siège. Il a salué les rassemblements de la Marche du retour à Ghaza comme «un acte historique de la lutte palestinienne», soulignant que toutes les tentatives israéliennes d'intimidation des participants aux rassemblements de la Marche du retour avaient échoué. «Plus l'occupation nous assiègera, plus nous serons forts», a souligné un responsable du Hamas.

Le Hamas demande la fin de la normalisation arabe et islamique avec l'occupation

Le Mouvement de résistance islamique (Hamas) a dénoncé les visites et réunions organisées par des dirigeants et des responsables politiques de certains pays arabes et islamiques avec les dirigeants de l'occupation israélienne, en raison de leurs graves répercussions sur le peuple palestinien, ses droits et sa juste cause. Le Hamas a également condamné, avant-hier, dans une déclaration de son porte-parole, Fawzi Barhoum, la visite du président de la République du Tchad, Idriss Deby à l'entité israélienne, et sa rencontre avec «le responsable du crime Nétanyahou». Il a réitéré son rejet de toute forme de normalisation au sein de cette entité et a appelé à la cessation de cette politique dangereuse, au dur travail de soutien du peuple palestinien, à sa détermination sur son sol, ainsi qu'à la poursuite de la politique

de boycott et d'isolement de l'entité israélienne. Deby a commencé, lundi dernier, une visite à l'entité sioniste, la première de son genre pour un président tchadien depuis 46 ans, dans le contexte d'un discours sioniste sur de nouvelles visites de Nétanyahou dans un certain pays arabe dans le cadre de l'accélération du rythme de normalisation dans la région.

A la demande de BDS, une université africaine annule la participation de chercheurs israéliens à une conférence

L'université sud-africaine «Stellenbosch» a annulé la participation de deux chercheurs israéliens à une conférence universitaire sur les «traumatismes historiques et nationaux», qui se tiendra la semaine prochaine sous le titre «Reconnaissance, indemnisation et réconciliation», a rapporté, le journal israélien *Haaretz*. Le journal a souligné que l'annulation de la participation de chercheurs avait eu lieu à la demande d'activistes du mouvement du boycott anti-occupation (BDS). Les activistes du mouvement de BDS ont expliqué leur demande d'annuler la participation de chercheurs israéliens en raison de la loi israélienne raciste «Etat-nation», ainsi que de refuser de discuter de questions telles que la réconciliation, la sympathie et la tolérance, en plus de l'agression israélienne sur la bande de Ghaza et l'occupation de la Cisjordanie, le meurtre et la torture des Palestiniens, et aussi la négligence de leurs droits et la confiscation de leurs terres. Le journal hébreu a indiqué que les organisations palestiniennes de boycott et d'autres d'Afrique du Sud avaient envoyé, jeudi dernier, une lettre aux organisateurs de la conférence universitaire à l'université de «Stellenbosch» leur demandant d'annuler la participation de chercheurs israéliens. Selon le journal *Haaretz*, la lettre a également été signée par l'organisation «Des Juifs d'Afrique du Sud pour une Palestine libre». Il a ajouté que sur la base de cette lettre, les organisateurs de la Conférence ont informé les chercheurs israéliens qu'ils ne pouvaient pas participer à la conférence.

L'Ukraine évoque la «menace d'une guerre totale» avec la Russie

Le président ukrainien Petro Porochenko a évoqué la «menace d'une guerre totale» avec la Russie qui a, selon lui, «augmenté drastiquement» sa présence militaire à la frontière, dramatisant encore la situation déjà tendue depuis la capture de navires ukrainiens en mer Noire.

Haussant le ton face à Vladimir Poutine, Donald Trump a, lui, menacé d'annuler sa rencontre prévue en fin de semaine avec son homologue russe au sommet du G20 en Argentine. Le rapport sur la situation que ses conseillers à la sécurité nationale doivent lui remettre prochainement «sera déterminant», a dit le président des Etats-Unis dans un entretien au *Washington Post*. «Peut-être que je ne ferai pas cette entrevue» avec le maître du Kremlin, a-t-il prévenu, alors que la Maison-Blanche venait de confirmer la tenue de la rencontre. «Je n'aime pas cette agression. Je ne veux pas d'agressions», a insisté Donald Trump, souvent accusé d'être trop conciliant avec Moscou.

L'Ukraine et la Russie sont engagées dans leur pire bras de fer depuis plusieurs années, après la capture, dimanche, par les gardes-côtes russes au large de la Crimée de trois bateaux militaires ukrainiens, un incident inédit. «Je ne veux pas que quelqu'un pense que ce sont des jeux d'enfant. L'Ukraine fait face à la menace d'une guerre totale avec la Fédération russe», a lancé, avant-hier, le Président Porochenko sur trois chaînes de télévision ukrainiennes. Selon lui, le nombre de chars dans des bases militaires russes le long de la frontière «a triplé» et le nombre d'unités militaires «a augmenté drastiquement». Le président ukrainien a également fait état d'une forte augmentation du nombre de bateaux militaires russes dans la mer d'Azov et d'une présence militaire russe renforcée en Crimée, péninsule ukrainienne annexée par Moscou en 2014. Il s'agit de la première confrontation militaire ouverte entre Moscou et Kiev depuis cette annexion et le début la même année d'un conflit armé dans l'est de l'Ukraine entre forces ukrainiennes et séparatistes prorusses qui a fait plus de 10 000 morts.

«Provocation» ou «agression»

Accusés d'avoir franchi illégalement la frontière russe, 12 marins ukrainiens, sur les 24 faits prisonniers, dimanche, ont été placés, ce mardi, en détention provisoire jusqu'au 25 janvier 2019, conformément à la décision d'un tribunal de Simféropol, chef-lieu de la Crimée, a constaté un journaliste de l'AFP. Les autres marins devaient comparaître, hier. L'accrochage en mer Noire s'est produit lorsque les bâtiments de la Marine ukrainienne ont tenté de traverser le détroit de Kertch pour entrer dans la mer d'Azov, d'une importance cruciale pour les exportations de céréales ou d'acier produits dans l'est de l'Ukraine. Les gardes-côtes russes, qui dépendent des services de sécurité (FSB), ont arraisonné par la force deux vedettes et un remorqueur ukrainiens, les accusant d'être entrés illégalement dans les eaux russes. L'incident a été qualifié de «provocation» par la Russie, tandis que l'Ukraine a dénoncé un «acte d'agression» de Moscou, réclamant la libération des marins et le retour des navires. Petro Porochenko a assuré avoir tenté, en vain, de joindre Vladimir Poutine. «J'ai été contraint» à demander à la chancelière allemande Angela Merkel «de discuter avec Poutine» de cet incident, a-t-il soutenu. En réponse à l'incident, le Parlement ukrainien a voté, lundi, l'introduction de la loi martiale dans les régions frontalières, le Président Porochenko justifiant cette initiative, sans précédent depuis l'indépendance de cette ex-République soviétique en 1991, par «la menace extrêmement élevée» d'une offensive terrestre russe. Vladimir Poutine a mis en garde, avant-hier, l'Ukraine, contre tout acte «irréfléchi» et fait part de sa «sérieuse préoccupation» à Angela Merkel, lui demandant de faire pression sur Kiev.



«Presque seuls»

La loi martiale, qui est entrée en vigueur, hier, dans une dizaine de régions, va permettre pendant un mois aux autorités ukrainiennes de mobiliser ses citoyens, de réguler l'activité des médias et de limiter les rassemblements publics. Aux yeux de Vladimir Poutine, «il est évident que tout cela a été fait en lien avec la campagne électorale en Ukraine» pour l'élection présidentielle du printemps. Moscou assure avoir agi «en stricte conformité avec le droit international» et accuse Kiev de chercher «un prétexte pour renforcer les sanctions» de l'UE et de Washington contre la Russie, déjà en place depuis 2014. La question de nouvelles sanctions européennes sera à l'étude à l'occasion d'une réunion en décembre. Washington, qui avait dénoncé la veille une action «illégal» de Moscou, a appelé, ce mardi, les Européens à faire «davantage pour

assister l'Ukraine», notamment, au sujet des sanctions contre la Russie qui «ne sont pas toujours totalement mises en œuvre». «Le gouvernement américain a pris une position très forte pour soutenir l'Ukraine, nous voudrions que d'autres pays en fassent également plus», «pour que les Etats-Unis ne gèrent pas ces questions presque seuls», a insisté, ce mardi, la porte-parole du département d'Etat, Heather Nauert. «La France en appelle aux parties pour qu'elles favorisent un apaisement de la situation et que chacun fasse preuve de retenue», a déclaré le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian après s'être entretenu avec son homologue russe Sergueï Lavrov. Ces incidents surviennent dans le contexte d'une montée des tensions autour du détroit de Kertch qui sépare la péninsule de Crimée du territoire russe. La Russie revendique le contrôle de ce détroit, unique passage maritime entre la mer Noire et celle d'Azov.

Syrie

Des experts militaires russes analysent les échantillons liés à une attaque au gaz par des rebelles

Des experts militaires russes ont entamé l'analyse des échantillons de sol et des éclats de projectile liés à une attaque au gaz toxique présumée qui aurait été commise par des rebelles dans la ville d'Alep dans le nord de la Syrie, a rapporté, avant-hier, l'agence de presse officielle syrienne SANA. Valéri Vassiliev, directeur de la protection radiologique, chimique et biologique au sein des forces armées russes en Syrie, a rapporté que les experts militaires

russes installés dans une base mobile avaient commencé à analyser des échantillons de sol et des éclats d'obus tirés lors de cette attaque samedi. Le responsable russe a indiqué qu'ils essaieraient d'identifier la substance toxique qui aurait été contenue dans les projectiles. Samedi, SANA a rapporté que 107 civils, pour la plupart des femmes et des enfants, avaient été victimes de suffocation à la suite des tirs de projectiles par des rebelles contre

des zones résidentielles d'Alep. Selon SANA, les rebelles auraient utilisé du gaz chloré pour fabriquer ces projectiles. Le ministère syrien des Affaires étrangères a appelé la communauté internationale à condamner cette attaque et à prendre des mesures pour mettre fin aux soutiens étrangers aux rebelles en Syrie, affirmant que c'est par ces soutiens que les rebelles sont entrés en possession du gaz toxique.

Espagne

Un bateau de pêche espagnol «coincé» en mer après avoir secouru 12 migrants

Un bateau de pêche espagnol est «coincé» en mer Méditerranée depuis plusieurs jours car aucun pays n'a voulu accueillir les 12 migrants à son bord depuis leur sauvetage la semaine dernière, a indiqué, avant-hier, le capitaine du bateau. «Nous sommes coincés en mer, nous ne pouvons aller nulle part», a déclaré Pascual Dura, capitaine du «Nuestra Madre Loreto». Depuis jeudi dernier, les 13 membres de l'équipage du navire cohabitent avec 12 migrants originaires du Niger, de Somalie, du Soudan, du Sénégal et d'Egypte

rescapés d'un bateau pneumatique en provenance de Libye. L'Italie et Malte leur ont refusé l'entrée dans leurs ports et les services espagnols de sauvetage maritime, avec lesquels les marins sont en contact, ont seulement offert la possibilité de les renvoyer en Libye, a expliqué Dura. «Si nous allons vers la Libye, nous risquons une mutinerie», a indiqué le capitaine, précisant que «dès qu'ils entendent le mot – Libye –, ils deviennent très nerveux et hystériques, il est difficile de les rassurer». «Nous

ne voulons pas renvoyer ces pauvres gens en Libye. Après ce qu'ils ont accompli pour venir jusqu'ici, nous ne voulons pas les renvoyer vers l'endroit qu'ils fuient», a-t-il ajouté. Le capitaine du navire assure qu'il ne dispose plus que de six ou sept jours de provisions et qu'une tempête approche. Plus de 106 000 migrants sont arrivés en Europe par la mer depuis le début de l'année, selon l'Organisation internationale pour les migrations, qui a enregistré 2119 décès pendant cette période.

• Somalie

L'armée somalienne tue 3 terroristes shebab dans la région du centre

L'armée somalienne a abattu, avant-hier, trois éléments shebab et en a blessé plusieurs autres lors d'après affrontements avec les terroristes, à Orono, dans la région de Hiraan, dans le centre de la Somalie, selon des sources militaires.

Le commandant de l'armée nationale de la Somalie (SNA), Farah Koshin, a dit que les combats ont éclaté après que les terroristes ont tenté de tendre une embuscade aux forces de l'armée qui venaient juste de quitter la ville de Beledweyne et se dirigeaient vers la région de Hiraan.

«L'armée nationale de la Somalie a tué trois éléments shebab, en a blessé plusieurs autres et a récupéré leurs armes. Les terroristes ont tenté de dresser une embuscade à l'armée qui se dirigeait vers Mahas, mais ils ont été repoussés et trois d'entre eux sont morts», a dit Koshin. Il n'a pas précisé s'il y a eu des victimes parmi les soldats de la SNA.

Le site Web affilié au groupe terroriste a indiqué que leurs éléments avaient tendu une embuscade à la SNA près de Mahas, dans la région de Hiraan, mais n'a pas mentionné le nombre des victimes.

Crash en Indonésie

L'avion de Lion Air n'aurait pas dû être autorisé à voler

L'appareil de Lion Air qui s'est abîmé au large de l'Indonésie fin octobre n'aurait pas dû être autorisé à voler après un problème technique lors du vol précédent, ont estimé, hier, les enquêteurs indonésiens qui pointent du doigt une série de défaillances de la compagnie.

Le Boeing 737 Max 8 à destination de Pangkal Pinang avait plongé une dizaine de minutes après avoir décollé de Jakarta le 29 octobre, entraînant dans la mer 189 passagers et membres d'équipage dont aucun n'a survécu. «Au cours du vol de Denpasar à Jakarta» précédant celui qui a eu une issue fatale, «l'appareil a subi un problème technique, mais le pilote a décidé de continuer le vol», a indiqué Nurcahyo Utomo, le responsable de l'agence de sécurité des transports en charge de l'enquête. «A notre avis, l'avion n'était plus en état de voler et n'aurait pas dû continuer», mais revenir à son point de départ à Denpasar, sur l'île de Bali, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse. Dans son rapport d'enquête préliminaire, l'agence indonésienne a souligné que la compagnie aérienne indonésienne à bas coût Lion Air devait renforcer ses mesures de sécurité, soulignant des défaillances techniques et opérationnelles. Ce rapport publié un mois après le crash n'identifie pas les causes de l'accident - un rapport définitif n'étant pas attendu avant l'année prochaine - mais il fournit un point d'étape sur l'enquête et formule des recommandations.

Des problèmes de commandes

Au cours du dernier vol de l'appareil, les pilotes ont demandé aux contrôleurs aériens quelles étaient leur vitesse et leur altitude, en expliquant avoir des «problèmes de commandes de vol», selon le rapport des enquêteurs. L'appareil avait subi des problèmes

similaires apparemment liés à des mesures erronées fournies par des capteurs lors de son vol précédent, mais les pilotes étaient passés en pilotage manuel pour reprendre le contrôle de l'appareil. Les enquêteurs n'ont pas expliqué pourquoi les pilotes du dernier vol JT610 n'ont pas pu faire de même. Lion Air doit prendre des mesures «pour améliorer la culture de sécurité» et s'assurer que «les documents opérationnels» qui répertorient, notamment, les réparations sur ses appareils «soient bien remplis et documentés», note le rapport.

Il ne formule pas en revanche à ce stade de recommandations concernant le constructeur de l'appareil, Boeing.

Multiplés réparations

Le Boeing 737 Max 8 exploité par Lion Air a subi des problèmes récurrents liés à son système anti-décrochage, selon les premiers éléments fournis par l'enquête. Ces problèmes avaient été réparés avant le vol Denpasar-Jakarta et après, et l'avion, un modèle neuf entré en service en août, avait été autorisé à repartir par les responsables techniques de Lion Air. Les enquêteurs ont, notamment, évoqué des défaillances des sondes d'incidence (AOA, Angle of Attack sensor). Boeing a mis en place un nouveau système anti-décrochage sur les derniers modèles de ses moyen-courriers 737-MAX. Mais un dysfonctionnement sur les AOA peut conduire l'ordinateur de bord, pensant être en décrochage, à mettre l'appareil en piqué alors qu'il faudrait au contraire le



redresser. Et les pilotes doivent alors reprendre la main sur la machine pour éviter une issue fatale. Après l'accident, les syndicats de pilotes américains s'étaient émus d'apprendre que Boeing avait procédé à des changements dans le système de contrôle de l'appareil sans en informer les transporteurs aériens et leurs équipages. Le rapport publié, hier, confirme que les pilotes du vol Denpasar-Jakarta et ceux du dernier vol ont rencontré des difficultés liées à ce système automatisé qui évite à un avion de décro-

cher, mais ne se prononcent pas sur les causes définitives de l'accident. L'une des deux boîtes noires, celle qui collecte les données de vol, a été retrouvée, mais l'autre - qui enregistre les sons dans le cockpit - est toujours recherchée. Cent vingt-cinq victimes du crash, sur 189 au total, ont été formellement identifiées à ce jour par les autorités indonésiennes à partir des restes récupérés en mer par les services de secours. Plusieurs familles de victimes du crash ont déposé des plaintes en justice contre Boeing.

Chine

Au moins 22 morts dans une explosion près d'une usine chimique

Au moins 22 personnes ont été tuées et 22 blessées, hier, lors d'une explosion suivie d'un incendie à proximité d'une usine chimique du nord de la Chine, ont annoncé les autorités locales. L'explosion a impliqué une cinquantaine de poids lourds, détruits par le feu près de l'usine du groupe Hebei Shenghua Chemical dans la commune de Zhangjiakou, à environ 200 km au nord-ouest de Pékin, ont précisé les services de communication de la ville sur le réseau social Weibo. Les blessés ont été conduits à l'hôpital après la déflagration qui s'est produite à 00h41 locales (16h41 GMT ce mardi), selon le communiqué, qui ne précise pas les causes de l'explosion. Des photos diffusées par la télévision publique CGTN sur son compte Twitter montrent des carcasses de poids lourds carbonisés et des sapeurs-pompiers en action le long d'une route. «Des travaux de recherche

et de secours ainsi qu'une enquête sur les causes de l'accident sont en cours», selon les autorités. La grande ville de Zhangjiakou, très étendue, est l'un des principaux sites retenus pour les épreuves des jeux Olympiques d'hiver prévus à Pékin en 2022. La Chine a été le théâtre de plusieurs accidents industriels ces dernières années. En juillet dernier, une explosion dans une usine chimique a fait 19 morts et 12 blessés dans la province du Sichuan (sud-ouest). En 2015, une énorme explosion dans un entrepôt de produits chimiques avait fait 165 morts dans la ville portuaire de Tianjin (nord), générant une polémique autour des causes de la catastrophe et de son impact écologique. L'ancien maire de la ville, qui avait dirigé le comité chargé de gérer la catastrophe, a été condamné l'an dernier à 12 ans de prison pour corruption.

Australie

Des milliers de personnes évacuées en raison de feux de forêt

Les autorités australiennes ont ordonné l'évacuation immédiate de milliers d'habitants et de dizaines d'écoles, en raison des violents feux de forêt qui ont dépassé, hier, les lignes de confinement dans l'Etat du Queensland (centre). «Des gens seront brûlés vifs. Les approches habituelles ne fonctionneront probablement pas si la situation évolue comme on le prévoit», s'est inquiété le préfet de police adjoint du Queensland, Bob Gee, en avertissant : «Ce n'est pas différent d'un cyclone de catégorie 5 passant à travers votre porte.

Partez maintenant». Malgré les efforts inlassables des sapeurs-pompiers de l'Etat, le renfort de huit bombardiers d'eau et de sapeurs-pompiers venus d'autres Etats, les conditions catastrophiques, telles que des températures de 40 degrés Celsius et des rafales de vent de 50 km/h, rendent impossible la lutte contre les 138 feux de forêt le long des côtes du Queensland. Alors que ces feux se propagent de Cairns du nord à la Gold Coast du sud, c'est la zone située à proximité des communes de Deepwater, Baffle Creek, Oyster Creek, Rules

Beach et Rockhampton qui suscite le plus d'inquiétude pour les services de secours. Jusqu'à présent, les incendies ont déjà brûlé plus de 20 000 hectares de brousse et ce chiffre pourrait augmenter considérablement après cette journée. Même si le nombre de maisons détruites n'est pas clairement connu, les autorités craignent que les dégâts matériels soient considérables dans une grande partie du Queensland. Pour l'heure, on ne recense pas de victimes humaines.

Japon

Un tremblement de terre de magnitude de 5,9 secoue la préfecture d'Aomori

Un tremblement de terre d'une magnitude de 5,9 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré, hier, à 11h23 heure locale (02h23 GMT) au large de la côte est de la préfecture d'Aomori, située dans le nord du Japon, a déclaré un service météorologique local. Selon l'Agence météorologique du Japon (JMA), l'épicentre du séisme se trouvait à 41,3 degrés de latitude nord et 143,3 degrés de longitude est et le foyer était «peu profond».

Kenya

4351 décès dus au cancer de l'œsophage en 2018

Le cancer de l'œsophage constitue, aujourd'hui, la principale cause de mortalité au Kenya, dépassant les cancers du col de l'utérus, du sein, de l'estomac et de la prostate, selon des données récentes de l'Organisation mondiale de la santé. Les données publiées, avant-hier, par Anne Ng'ang'a, responsable du Programme national de lutte contre le cancer, et relayées, hier, par les médias kényans confirment la thèse en révélant qu'en 2018, 4351 décès étaient dus au cancer de l'œsophage, soit 13,5% de l'ensemble des décès liés au cancer. Cette situation a été attribuée à un diagnostic tardif, les experts affirmant que la plupart des cas sont normalement diagnostiqués à un stade avancé. Le cancer de l'alimentation pourrait également être lié aux sols volcaniques, à l'alcool, au tabac, à la mastication ou au tabagisme, selon la même source. Selon les données et les projections du Programme national de lutte contre le cancer, il y aura 33 978 décès par cancer au Kenya d'ici la fin de cette année. Les patients atteints de cancer de l'œsophage et de l'estomac ont des difficultés à avaler, des douleurs dans l'estomac, des brûlures d'estomac, des ballonnements et une perte de poids rapide, rappelle l'étude. En Afrique, le cancer du col de l'utérus est la principale cause de mortalité, avec 81 687 décès rapportés en 2018, suivi du cancer du sein (74 072). Le cancer du foie arrive en 3^e position avec 63 562 décès, suivi du cancer de la prostate (43 298 décès).

La date de livraison prévue pour la fin 2018

Temmar : «La Grande Mosquée d'Alger est entrée dans sa phase finale»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a affirmé, ce mardi, lors de sa visite d'inspection à la Grande Mosquée d'Alger en compagnie du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, que le taux d'avancement des travaux avait atteint plus de 90 %.

Le ministre a déclaré que la Grande Mosquée d'Alger est entrée dans sa phase finale où le taux d'avancement des travaux a atteint les 90 % et il reste que les dernières retouches et certains travaux techniques relatifs à la sonorisation, à l'éclairage et au décor général. Lors de sa visite, Temmar a inspecté la salle de prières où les travaux de pose de dalles sont entièrement achevés en attendant la pose des tapis la semaine prochaine. Il a été procédé à l'installation du lustre principal au milieu de la salle de prières et qui est située sous 8 projecteurs, relié au plafond par 30 câbles métalliques, en sus de l'installation de 89 petits lustres répartis à travers toute la mosquée. Il a également inspecté avec la délégation l'accompagnant le Mihrab ainsi que la tribune dont les travaux ont été achevés. La décoration de la tribune a été confiée à une société algérienne spécialisée dans la sculpture sur bois. Dans ce cadre, Temmar a salué les réalisations de l'entreprise algérienne, affirmant

son encouragement à toutes les micro-entreprises qui auront à l'avenir un rôle dans de grands projets. Il a également visité le salon d'honneur de la mosquée ainsi que le pavillon réservé à l'Imam pour les cercles d'évocation, les assises du Coran et les préparations des cours et les prêches du vendredi. Le ministre s'est rendu aux espaces verts entourant la Mosquée et au jardin islamique où plusieurs arbres ont été plantés à l'image du figuier, de l'olivier et du grenadier. Il s'est enquis des deux passages menant de la salle de prières vers la façade maritime. D'autre part, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de respecter les délais d'achèvement des travaux et la réception du projet, outre les normes de sécurité. Réalisée sur une superficie de 27 ha, la Grande Mosquée d'Alger compte une salle de prière d'une superficie de 20 000 m², un minaret long de 267 m, une bibliothèque, un centre culturel, une maison du Coran, ainsi que des jardins, un parking, des blocs administratifs et des postes de protec-

tion civile et de sûreté et des espaces de restauration. Dans la partie sud du site est prévu un centre culturel composé d'une grande bibliothèque, de salles de cinéma et de conférence pouvant accueillir 1500 participants. La bibliothèque a, quant elle, une capacité d'accueil de 3500 personnes et compte un million de livre. Le centre culturel peut accueillir 3000 personnes, la maison du Coran 300 étudiants et le parking automobile 4000 véhicules. Concernant les deux niveaux du sous-sol comportant des systèmes antisismiques (qui permettront d'atténuer la puissance d'un séisme de 2,5 à 4 fois), leur réalisation est achevée à 100%. Lancé début 2012, le projet de réalisation de la Grande Mosquée d'Alger, a été confié à l'Entreprise chinoise CSCEC. La Grande Mosquée d'Alger qui sera livrée fin 2018, est la plus grande mosquée d'Afrique et la troisième plus grande au monde après Masjid Al Haram de la Mecque et Masjid Al Nabawi de Médine.

Moussa O.



Gestion des déchets

La création d'outils d'animation en milieu scolaire adaptés à la réalité algérienne est une nécessité

Les participants à un séminaire d'échange de pratiques pour la sensibilisation à la gestion des déchets ont insisté, ce mardi, à Oran, sur la nécessité de créer des outils d'animation en milieu scolaire adaptés à la réalité algérienne. «Pour le passage à l'acte, il est nécessaire de réaliser un outil en milieu scolaire adapté au contexte algérien partant de son apport dans le processus de changement espéré», a estimé l'ingénieur de l'inspection régionale de l'environnement, Fadila Sahnoune, lors de cette rencontre de deux jours organisée dans le cadre du projet de coopération algéro-belge d'appui à la gestion intégrée des déchets (AGID) par l'Agence nationale des déchets (AND) et l'Agence belge de développement (Enabel). Ont pris part à

cette rencontre, animée par des experts de l'association belge «GoodPlanet» et de l'Institut Eco-Conseil belge, une cinquantaine d'associations algériennes opérant dans le domaine de la sensibilisation à la protection de l'environnement des wilayas de Mascara, Mostaganem, Sidi Bel-Abbès et Oran, ainsi que des représentants des acteurs de déchets de l'Agence nationale des déchets. «Il est nécessaire de s'inspirer de l'expérience des autres qui ont fait leur preuve dans les formations aussi bien pour adultes que pour les jeunes et comprendre le choix des outils pédagogiques appliqués», a souligné une représentante de l'association de l'enfance de Mascara, invitée à partager ses idées et son expérience de sensibilisation sur les

déchets au profit des élèves du primaire, lors d'un atelier réflexif collectif animé par des expertes belges de «GoodPlanet Belgium». La coordinatrice des projets francophones de GoodPlanet Belgium, Séverine Hervé, a fait un rappel des objectifs et des règles de fonctionnement qui peuvent être établis avec des enfants pour leur apprendre les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets, insistant sur le rôle de l'animateur, élément clef devant dégager une meilleure conception du message et garantir une animation réussie. La première journée du séminaire a été marquée par la tenue d'ateliers d'animation sur la prise de contact avec un groupe, la sensibilisation à la gestion des déchets en Algérie, ainsi que des

tables tournantes pour partager les expériences et autres questions liées à la vulgarisation et l'accompagnement au changement. Pour rappel, le programme d'appui à la gestion intégrée des déchets est un projet de coopération entre l'Algérie et la Belgique dans le domaine de la gestion des déchets mis en œuvre dans les wilayas de Mascara, Mostaganem et Sidi Bel-Abbès. L'objectif de ce projet - un don belge de 11 millions d'euros et un financement algérien de 1 milliard de dinars-, confié à l'Agence nationale des déchets, est de réduire les pertes économiques et l'impact des déchets, pour une meilleure gestion intégrée des déchets ménagers et spéciaux, ont indiqué les organisateurs de la rencontre.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
N° FISCAL : 17014021039

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 25/2018

Le présent avis d'Appel d'Offres ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé par la Direction des ressources en eau de la wilaya de Djelfa en vue de réaliser le projet :
Travaux de protection de la commune de Taadmit contre les inondations
N° de l'opération : FHP 262 117 14 15
Intitulé de l'opération : Protection de la commune de Taadmit contre les inondations
LOT N° 01 : Protection des berges d'Oued principal de Taadmit

Les entreprises possédant le certificat de qualification et de classification professionnelles **Catégorie quatre (04) ou plus, activité principale hydraulique**. Le soumissionnaire doit obligatoirement avoir réalisé au moins un projet de protection et la moyenne des chiffres d'affaires extraits des bilans des années (2014, 2015 et 2016) doit être supérieure ou égale à **30.000.000,00 DA**.

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges au niveau de la Direction des ressources en eau, cité Pépinière - Djelfa (Bureau des marchés sur présentation du certificat de qualification et de classification).

Les offres doivent être déposées au niveau de la **DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU** de la wilaya de Djelfa - Bureau du secrétariat de la Direction cité Pépinière le dépôt des offres est fixé au **vingt-unième (21ème) jour de 9h à 13h30** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres au BOMOP ou dans la presse, l'ouverture est prévue le même jour à 14h.

Les offres doivent être présentées conformément aux dispositions du cahier des charges et mises dans une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :
- **A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - A Monsieur le directeur des ressources en eau de la wilaya de Djelfa**
Cité Pépinière - Djelfa
Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales: Protection de la commune de Taadmit contre les inondations

LOT N° 01 : Protection des berges d'Oued principal de Taadmit

Cette enveloppe doit comprendre des enveloppes séparées et cachetées, séparément :
Enveloppe intérieure 1 : **Dossier de candidature**
Enveloppe intérieure 2 : **Offre technique**
Enveloppe intérieure 3 : **Offre financière**

Le dossier de candidature :

- * La déclaration de probité : (remplie, signée et datée).
- * La déclaration de candidature dûment signée, datée et établie, selon le modèle du cahier des charges.
- * Les statuts pour les sociétés.

- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants.

A/ Capacités professionnelles :

- Liste des références professionnelles du soumissionnaire pour les études et suivis des travaux hydrauliques réalisés, justifiée par les attestations du maître de l'ouvrage.

B/ Capacités financières :

- Bilans des 03 années (2014-2015-2016)

C/ Capacités techniques :

* **Moyens humains** : Liste des moyens humains et encadrement technique visée par les services habilités de la caisse d'assurance sociale.

* **Moyens matériels** : Liste des moyens matériels du soumissionnaire (appuyée par tout document justifiant la propriété : cartes grises (ou contrat de location dans le délai).

* **Références professionnelles** : Liste des références

professionnelles du soumissionnaire pour les projets déjà réalisés, justifiée par des attestations du maître de l'ouvrage.

* L'offre technique :

L'offre technique devra être mise dans une enveloppe fermée, portant la mention ci-après :
Protection de la commune de Taadmit contre les inondations, LOT N° 01 : Protection des berges d'Oued principal de Taadmit.

Et comportant :

- La déclaration à souscrire (signée et datée).
- L'instruction aux soumissionnaires renseignée, signée et datée par le soumissionnaire avec la mention manuscrite «lu et approuvé» et portant son paraphe sur chaque page.
- Le cahier des charges signé, et daté avec la mention manuscrite «lu et accepté».
- Planning prévisionnel d'exécution des travaux (signé et daté).
- Mémoire technique justificative (signée et daté).

* L'offre financière :

- La lettre de soumission dûment remplie (signée et datée).
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) en chiffres et en lettres (signé et daté).
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE), (signé et daté).
 - La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) si le poste existe (signée et datée).
 - Le sous-détail des prix unitaires (SDPU) (signé et daté).
- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 111 jours à compter de la date de la parution de l'appel d'offres.

L'ouverture des plis se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres à 14h00 au siège de la **Direction des ressources en eau** de la wilaya de Djelfa, sis Cité Pépinière -. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Sudoku

	7				3		4	2
2	4		6				8	1
		3		2		6		
	6							
		8		6		9	3	
3							7	
		2		9		7		
7				4	2			9
6	8						5	

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
						B				G		

14	15	16	17	18	19
V	M	F		H	D

Ramené dans son pays

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
		P																
6	9	2	10		6	10	10	6	2	11	12	10	6					
	5	10	2	8	8	6	10	4	13	6	6		14					
1	6	4	1	12	13	14	6	1		10	13	6	6					
2	10	6		4	1	5	15	6	1		16	13	10					
	6	17	4	18	6	4	5	17	15	6		1	10					
8	1		2	13		2	17		2	17	3	9	6					
18		17	8	1	13	7		12		8	5		17					
2	3	5	12	10		9	2	1	19	2	10	4						
10	5		4	6	4	6	17	19	6	9	12	13	3					
8	12	7	17		6		17	13	8	6	4	4	6					
2	10	2		2	9	2	5	1	6	17		6	13					
1		1	2	5	9		17	6	9		10	13	9					
19	2	4		9	6	19		17	6	3	2	1	6					

Une chanson de Pierre Bachelet

3	2	1	4	5		2	14	2	10	4		19	
2		14	12	5	1	4	12	13	4		19	5	4

Pêle-mêle

Cette pièce de charpente sert d'étai



ABAISSE	DEVOUE	METRAGE
ADMISE	DIESE	PAYER
ALLUMEE	ENTOURAGE	REBATE
APPLAUDI	ETAGEE	REDIT
BLAGUE	FIEFFEE	REJOUIR
CABOTAGE	FIGUE	SINGLE
CONCEVOIR	GRAFFITI	TOISEE
DEPLIEE	JESUITE	VERDOYER
DESIRANT	LOYALISME	VIRAGO

E	U	G	A	L	B	V	I	P	A	Y	E	R	P	F
J	V	E	S	E	I	D	A	T	I	D	E	R	E	I
E	E	O	R	R	N	B	E	L	I	B	M	G	D	E
S	R	G	A	E	A	T	O	P	A	F	A	I	E	F
U	D	G	A	I	J	Y	O	T	L	T	F	M	S	F
I	O	E	S	R	A	O	I	U	O	I	U	A	I	E
T	Y	S	V	L	T	E	U	B	R	L	E	G	R	E
E	E	S	I	O	T	E	A	I	L	A	U	E	A	G
R	R	S	I	N	U	C	M	A	R	E	G	T	N	A
A	M	R	I	O	V	E	C	N	O	C	L	E	T	T
E	A	P	P	L	A	U	D	I	S	I	N	G	L	E

Mots fléchés

1	2	3	4	5	6	7	8	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Répandre, propager des bruits, des nouvelles

Se pavane	Agence	Conve-nable	Enlever les pointes	Avion rapide	Faire le vide	
Absolut !	Échelle à foin	Chargée		Produit de ruche	Indigente	5
4						
Arres-tation massive			Rapportée			
Grande voie	9		Possèdes, détiens			
					Chrome	
		7			Déconcer-tée	
Mécon-tent			Vend au rabais			Berceau de marin
Légume à côtes						
			Passé en revue	Maladie de la vache folle		
Rendre plus net	Fléchis-sement d'activité	Accès d'ardeur	Divine beauté			
			Savoure sa sucette			
				Élément vital		6
Confusion				Bague		
Oui du Sud				Le cinéma en est un		Île avec pont
	Dépôt de cheminée	Immo-biliser				
		Bréhat, peut-être				
Axe de véhicule				Fait une boucle		
Fréquent						
			Ils servent à attacher			Étable à cochons
			Chemin de fer	3		
Suppo-sition		Période de géologie		Bourricots		
Domaine féodal		Imbu de lui-même		À moi		
		Évoque le nickel	Changement de voix		Période de vie	
			À moitié			
Non employé	Présente une émission			Élément des poissons		
	2				Donc à élever	8

Solutions

Mots codés

D	A	T	I	B	S	R	P	A	R	E
R	B	A	I	L	S	R	L	N	U	L
C	O	B	S	R	L	N	U	L		
N	I	T	R	S	D	E	L	O	P	A
A	P	I	O	N	L	A	B	A	N	T
H	O	S	C	R	U	B	O	C	I	S
C	R	A	U	A	S	A	S	P	L	E
R	S	T	H	E	I	S	M	E	R	N
A	N	B	R	I	M	E	R	F	U	N
B	R	I	O	V	E	R	N	U	E	E
I	N	A	C	C	R	N	T	U	E	R
B	L	A	N	B	N	B	A	G	O	N
R	A	P	A	T	R	I	B	S	R	P

Mots fléchés

R	A	C	E							
Y	E	N	E							
M	E	D	I	A						
L	I	S	E							
P	A	P	I							
V	I	A								
P	E	S	E							
R	E	S	O	R	E					
P	E	S	E							
E	T	R	A	S	S	E				
B	A	C	C	R	N	T				
B	A	C	C	R	N	T				
R	A	D	I	C	A	L	E			
R	A	D	I	C	A	L	E			

Sudoku

7	8	6						
9	2	4						
5	1	3						
2	9	8						
6	7	5						
4	3	1						
1	6	9						
8	5	7						
3	4	2						

NUMEROS UTILES
Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Ait Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Ain Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraine :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or	021 54 25 62

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

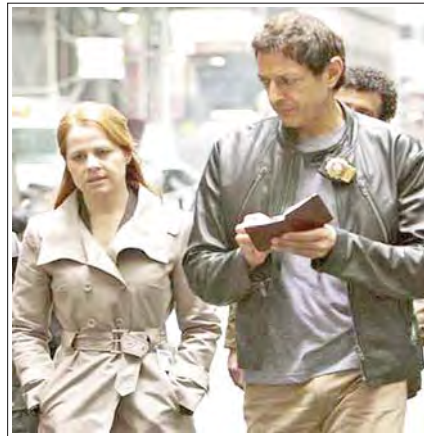
08h00 : Bonjour d'Algérie
09h30 : Djourouh El Hayet
10h00 : Kolchi Adi I
10h30 : E'thawre El Khariq
11h00 : La semaine éco
12h00 : Journal télévisé en français
12h25 : Kole Awladi

13h35 : Hadaïqa Oua Moudoun
14h05 : Assrar El Madhi II
14h50 : Entre parenthèses
16h35 : Beyblade
17h00 : El Mamalike El Talate
17h25 : Djourouh El Hayet
18h00 : Journal télévisé en amazigh

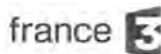
18h25 : Radjeli chef
19h00 : Journal télévisé en français
19h25 : Sport week-end
20h00 : Journal télévisé du 20 h
20h45 : Vestiges et patrimoine
21h45 : Ciné thématique

22h55 : New York,
section criminelle

Peter Evans, directeur général de la Continental Bankcorp, accusé d'avoir acheté un jet avec l'argent versé par l'Etat pour le renflouement de sa société, est tué ainsi que son chauffeur. Le double meurtre a eu lieu au cours d'une tentative d'enlèvement. Au fil de ses investigations, Zach Nichols découvre...

21h00 : France-Algérie /
une histoire de famille

Plus d'un demi-siècle après l'indépendance, la question algérienne reste un sujet tabou en France. Quels que soient les mots ou les décisions, rien - ni même le temps - ne parvient à apaiser les rancœurs et les séquelles transmises de génération en génération. De la signature des accords d'Evian en 1962 aux propos d'Emmanuel Macron en février 2017,...



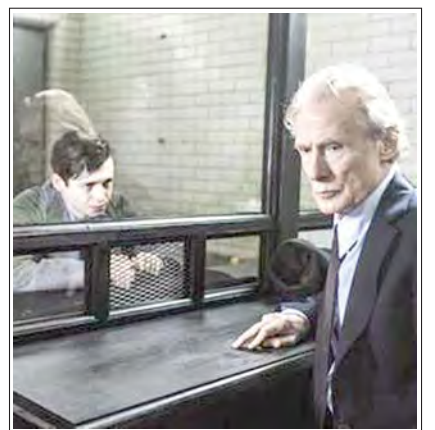
22h45 : La bataille de l'acier

En janvier 2018, l'aciérie Ascoval, à Saint-Saulve, dans le nord de la France, est placée en redressement judiciaire. Le réalisateur Eric Guéret a suivi les salariés qui ont décidé de se battre pour empêcher la fermeture de leur usine. Durant ces mois de sacrifices,...



21h08 : Témoin indésirable

En 1954, la veille de Noël, Rachel Argyll, une riche philanthrope, est assassinée dans la propriété familiale. Les enquêteurs retrouvent les empreintes de Jack, son fils adoptif, sur l'arme du crime. Il clame son innocence, mais est incarcéré. Peu avant le procès, Jack trouve la mort en prison. Dix-huit mois plus tard, un jeune scientifique,...



20h55 : Apocalypse Néandertal

Il y a des dizaines de milliers d'années, les hommes de Néandertal vivaient en Europe et en Asie occidentale. Ils se sont ensuite éteints et plusieurs théories ont été avancées depuis par les chercheurs pour expliquer leur disparition. En 2010,...



20h50 : Glacé

Perrot, un commerçant, ami et partenaire de chasse de Garaudy, est retrouvé pendu à l'usine hydroélectrique. Arrivé rapidement sur place, Servaz a été assommé. Dans le même temps, la capitaine Ziegler est hospitalisée. Servaz se plonge dans «l'affaire des suicidés» et fait part de ses déductions à la procureure...



21h00 : Wisdom : Tous contre le crime

Un an après l'assassinat de sa fille Mia, Jeffrey Tanner, un entrepreneur visionnaire de la Silicon Valley, lance une plateforme de partage d'informations en ligne, intitulée «Sophe». Il espère que cette innovation participative...



21h00 : Enquête sous haute tension

Située à proximité de la frontière espagnole, de l'océan Atlantique et du bassin d'Arcachon, l'autoroute du Sud-Ouest est l'une des plus fréquentées du pays. Pour assurer la sécurité des automobilistes, les gendarmes ont mis en place des pelotons autoroutiers qui patrouillent 24h/24. Pendant plus de six mois, l'équipe...



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites
0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja
0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Championnat d'Afrique de billard L'Algérie présente avec une sélection de 8 joueurs

L'équipe nationale de billard, composée de huit joueurs, représentera l'Algérie au Championnat d'Afrique (garçons) du jeu de la 9, prévu du 30 novembre au 3 décembre à Tanger (Maroc), avec l'objectif de faire bonne figure et revenir pourquoi pas avec des médailles, selon le sélectionneur Mohamed-Chakib El Raousti.

«C'est le 2^e rendez-vous continental pour notre sélection nationale, après le Championnat d'Afrique de l'année dernière en Tunisie. On ne va pas faire du tourisme. Il s'agit de défendre les couleurs nationales, nos joueurs sont conscients de leur mission», a indiqué, El Raousti. En prévision de ce tournoi, les billardistes algériens ont effectué trois regroupements dont les deux derniers à Mostaganem. «Les joueurs étaient en préparation constante avec leurs clubs durant toute la saison et ont participé aux différentes étapes du Championnat national durant lesquelles ils avaient été choisis. A Tanger, ils doivent confirmer leur statut et être à la hauteur de la confiance placée en eux», a expliqué l'entraîneur national. Lors de la précédente édition du Championnat d'Afrique du jeu de la 9, l'Algérie avait obtenu deux médailles de bronze et seul Mohamed El Amine Fekrache (El Eulma), 3^e en Tunisie, a été retenu dans le groupe pour Tanger, aux côtés d'Hicham Benaïssa (Sidi Bel-Abbès), Nadim Okbani (Oran), Saïd Ouali (Alger), Nassim Benlama (Sétif), Nacer Mougass et Islam Triki (Batna) ainsi qu'Haïthem Guettout (Tébessa). «Pour atteindre les objectifs assignés, nos billardistes doivent être prêts surtout sur le plan mental. On a insisté aussi durant notre préparation sur le travail d'endurance puisque

des parties durent des fois jusqu'à 12 heures», selon l'entraîneur national, habitué à prendre part lui aussi à des Opens internationaux de très haut niveau. «Avec un moral au beau fixe et une concentration maximale durant les parties, on a plus de chances de revenir avec des consécutions. Au jeu de la 9, il n'y a pas trop de tactique car les parties sont très rapides et ce sont les joueurs les plus appliqués qui seront dans un état plus favorable pour gagner», a assuré El Raousti. Le Championnat d'Afrique regroupe d'habitude une soixantaine de joueurs qui entament la compétition avec des qualifications où les billardistes sont répartis sur plusieurs groupes. Seuls les deux premiers de chaque groupe passent au prochain tour qui se joue en élimination directe jusqu'à la finale. Outre le titre continental mis en jeu, le Championnat d'Afrique de Tanger offrira la possibilité au vainqueur final de représenter le continent aux prochaines Mini-Olympiades de Paris en 2019. «C'est un autre stimulant pour les participants qui viseront le titre suprême. Donc, il faut s'attendre à ce que le rendez-vous marocain soit très disputé entre les meilleurs spécialistes du jeu de la neuf en Afrique venus, entre autres, d'Algérie, du Maroc, de Tunisie et d'Afrique du Sud», a souligné Mohamed-Chakib El Raousti. Le jeu de la 9 en billard se joue avec neuf boules numérotées de un (1) à neuf (9) ainsi que la boule blanche. A chaque



coup joué, la blanche doit toucher la boule numérotée la plus basse sur la table, mais les boules n'ont pas à être empochées par ordre numérique. Lorsqu'un joueur empoche une boule sur coup jugé légal, il reste à la table et continue à jouer jusqu'à ce qu'il rate, qu'il commette une faute ou qu'il gagne la partie en empochant la neuf. Lorsqu'un joueur rate son

coup, son adversaire doit reprendre le jeu en prenant la position laissée par le joueur précédent. Cependant, après une faute, le joueur suivant peut reprendre le jeu en plaçant la boule blanche n'importe où sur la table. Les joueurs n'ont pas à nommer leurs coups. Un match se termine lorsqu'un joueur a remporté le nombre requis de parties.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville

OPGI de la wilaya de Tipasa

Cité Administrative AU1 - Tipasa



1^{er} Avis d'adjudication Vente du droit au bail d'un local commercial

L'OPGI de la wilaya de Tipasa met en vente par voie d'adjudication - soumissions cachées - au plus offrant, le droit au bail d'Un (01) local à usage commercial, artisanal et professionnel non aménagé répartis comme suit :

Adresse	Local N°	Superficie du local M²	Mise à prix	Loyer mensuel
Rue des frères HOCINE HADJOUT	01	364,00	10.920.000,00	30.000,00

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis sont invités à se présenter au siège de la Direction générale de l'Office sis à l'adresse susmentionnée - Département Finances et Comptabilité (D.F.C) pour le retrait des cahiers des charges contre paiement de la somme de 2.500,00 DA. Les soumissions présentées conformément aux dispositions des cahiers des charges doivent être déposées au niveau du bureau d'ordre - Direction générale de l'OPGI sous double enveloppe anonyme, l'enveloppe extérieure doit comporter uniquement les indications suivantes :

A
MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'OPGI DE LA WILAYA DE TIPASA
CITÉ ADMINISTRATIVE - AU1 - TIPASA
SOUMISSION DE VENTE D'UN LOCAL COMMERCIAL
SIS RUE DES FRÈRES HOCINE HADJOUT
A NE PAS OUVRIR

La date limitée de dépôt des soumissions est fixée à quinze (15) jours à 13h00 à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

L'Echo d'Algérie : 29/11/2018

Anep : 835 805

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE OUARGLA

DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE

SERVICE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA LOGISTIQUE

NIF : 408002002030054

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

En application des dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2016, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de la protection civile de la wilaya de Ouargla informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/2018, publié dans le journal ELMIHVAR EL YOUNI, L'Echo d'Algérie le 14/10/2018, pour : **Acquisition matériel d'urgence (Acquisition 03 ambulances).**

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise, comme suit :

Désignation	Entreprise	Montant (DA)	Délai	Note totale	Critères de choix
Acquisition matériel d'urgence (Acquisition 03 ambulances).	Entreprise Ghrissi vente des voitures neuves NIF : 197239010040538	21.648.600,00	20 Jours	84,80/100	Offre Mieux-disante

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent déposer leurs recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2016, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires peuvent se rapprocher auprès des services contractant pour prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres au plus tard trois jours (03) à compter de la première parution de cet avis.

L'Echo d'Algérie : 29/11/2018

Anep : 836 130

Ligue des champions d'Afrique de football CS Constantine-FC Gamtel (0-0) Les Sanafir hypothèquent leurs chances de qualification

Tenu en échec dans son antre du Chahid Hamlaoui par l'équipe gambienne du FC Gamtel (0-0) lors du match aller du tour préliminaire de la ligue des champions d'Afrique de football, le CS Constantine a déjà hypothéqué ses chances de qualification pour le prochain tour de la plus prestigieuse compétition continentale.

Indigent, s'il fallait choisir un mot pour qualifier la rencontre entre le CSC et le FC Gamtel, ce serait celui-là. Bien que le CS Constantine soit entré dans ce match bourré de bonnes intentions, avec pour objectif d'enchaîner une deuxième victoire et confirmer l'excellent résultat arraché en championnat face à la JS Kabylie. Malgré les quelques occasions de la première période à mettre au profit de Beldjilali, Djabout et du très virevoltant Belkacemi, le Chabab local est vite retombé dans ses travers et a éprouvé beaucoup de difficulté à produire son football.

L'entrée en deuxième période du Buteur maison Abid et de l'atta-

quant Belmokhtar du côté du CSC n'aura finalement servi à rien, les attaquants du champion d'Algérie en titre n'ont eu de cesse de multiplier les mauvais choix dans la zone de vérité. Face à une équipe gambienne qui a délibérément refusé de jouer et qui n'avait pas grand chose d'autre à offrir que des scènes d'anti-jeu, le CSC aurait pu, malgré son manque flagrant d'inspiration, repartir avec un bien meilleur résultat. Les Vert et Noir devront revoir leur copie et trouver les arguments nécessaires pour aller chercher la qualification lors de la 2^e manche prévue le 4 décembre prochain à Banjul en Gambie.



JS. Saoura-Sporting Club de Gagnoa (2- 0)

Neghiz très satisfait du résultat réalisé par ses joueurs face au Sporting Club de Gagnoa



L'entraîneur de la JS Saoura, Neghiz Nabil, s'est déclaré très satisfait du résultat réalisé par ses joueurs à l'issue du match remporté, mardi, dans la soirée (2-0) au stade du 20-Aout-1955, face au Sporting Club de Gagnoa (Côte d'Ivoire) à l'occasion du premier tour de la ligue des champions

d'Afrique. «L'implication totale des joueurs, nous a permis de gagner à 50 % cette manche, bien qu'on ait perdu plusieurs occasions de marquer plus de buts contre le camp de l'équipe adverse et ce, malgré l'efficacité de notre équipe», a-t-il précisé lors d'une déclaration à la presse à la fin de la rencontre. «Nous allons maintenant avec cette victoire, préparer avec dévouement le match retour prévu le 4 décembre prochain à Abidjan et nous allons revoir les différents compartiments de notre équipe pour représenter dignement notre pays à cette compétition africaine», a-t-il souligné. «A cette occasion nous allons procéder au recrutement de trois nouveaux joueurs au cours du mercato et ce, dans l'unique but de renforcer notre équipe pour qu'elle puisse poursuivre dans des conditions techniques adéquates cette compétition continentale de la ligue des champions d'Afrique», a-t-il ajouté. De son côté, le vice-président du Sporting Club de Gagnoa, Charles Godja a estimé que «la rencontre face à la

JS.Saoura est un match comme les autres et nous allons nous reprendre en match retour à Abidjan, malgré que nous contestons le deuxième pénalty sifflé par l'arbitre Tunisien Haytem El Kassi». «Cependant, nous sommes optimistes pour la rencontre du 4 décembre prochain à Abidjan où nous allons revoir notre stratégie pour la poursuite de notre participation à cette compétition africaine». Le vice-président du Sporting Club de Gagnoa a aussi félicité la JS Saoura et le public pour le bon accueil et pour le déroulement de la rencontre dans une ambiance de fête. Pour sa première rencontre comptant pour le premier tour éliminatoire de la Ligue des champions d'Afrique, l'équipe des Aigles du Sud a démontré son efficacité sur le terrain en dominant dans une large proportion les Ivoiriens et en remportant cette rencontre par deux buts à zéro marqués grâce à deux penalties, le premier à la 9^e minute du jeu par Hamia et le deuxième par Boulaoudiat.

NAHD-Diables Noirs (2-0)

Les Sang et Or prennent une option

Le NA Hussein-Dey a pris une option, mardi soir, en vue des 16^e de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), en s'imposant 2 à 0 (mi-temps : 1-0) face aux Diables Noirs du Congo, au stade olympique du 5-Juillet, dans le cadre du tour préliminaire (aller). Comme il fallait s'y attendre, les Sang et Or ont assiégé le camp adverse dès l'entame de la partie, en faisant, notamment, preuve de maîtrise dans le jeu, grâce à l'excellent milieu offensif Chamededine Harrag, derrière tous les bons coups. La domination des Algérois leur a permis de prendre l'avantage à la 20^e minute de

jeu grâce au capitaine Ahmed Gasmi, reprenant un retrait du côté gauche de Khacef. Une ouverture du score qui a fait énormément du bien pour les joueurs de l'entraîneur-adjoint Mohamed Lacet, désormais plus libérés.

Le NAHD aurait pu corser l'addition, alors que la réaction des Diables Noirs n'était pas au rendez-vous, se montrant incapables d'aller inquiéter le portier Kheireddine Boussof. Peu avant la pause, Chouiter, blessé, a dû quitter ses coéquipiers pour céder sa place à Mouaki. Au retour des vestiaires, le NAHD a poursuivi sa domination en acculant la défense de Diables

Noirs, loin d'être rassurante. Le rentrant Mouaki, sur un excellent travail individuel, parvient à corser l'addition (54^e) et met son équipe à l'abri. Deux minutes plus tard, Allati, sur un coup franc, a trouvé le poteau gauche du portier congolais. Face à un adversaire modeste, loin d'être un foudre de guerre, le NAHD aurait pu marquer d'autres buts, et se mettre définitivement à l'abri en vue de la seconde manche décisive prévue le 4 décembre à Brazzaville. Dans le dernier quart d'heure, les Congolais sont montés d'un cran dans l'espoir de réduire la marque, mais leurs tentatives ont été vouées à l'échec.



Déclarations de fin de rencontre

Mohamed Lacet (entraîneur/ NAHD) :

«Nous avons réalisé un bon résultat, mais j'estime que c'est insuffisant en vue du match retour. Sur le plan technique, la rencontre a été moyenne. Les joueurs ont fait preuve d'une grande combativité sur le terrain. Concernant la seconde manche de Brazzaville, l'adversaire va certainement chercher à refaire son retard, en laissant des espaces, ce qui va nous permettre de procéder par contres, qui reste notre arme fatale. Nous devons rester vigilants en défense pour revenir avec la qualification.»

Massamba Clement (entraîneur/ Diables Noirs) :

«Nous n'avons pas à rougir de cette défaite. Le NAHD est une bonne équipe sur le plan technique, mais moyenne sur le

plan physique. Nous avons manqué quelques occasions. Maintenant, nous devons préparer le match retour. Il ne faut pas oublier que le championnat congolais observe actuellement la trêve d'intersaison. Je n'ai pas senti la différence entre les deux équipes dans l'aspect physique. En vue de la seconde manche, je reste confiant quant à notre possibilité de renverser la vapeur. C'est encore jouable.»

Ahmed Gasmi (capitaine/ NAHD) :

«Nous aurions aimé gagner sur un score plus large pour nous mettre définitivement à l'abri en vue du match retour au Congo, mais ça reste quand même un bon résultat. Nous n'avons pas pu transformer les nombreuses occasions procurées, le dernier geste nous a fait défaut. L'adversaire

était inconnu pour nous, chose qui nous a empêchés à prendre des risques en première période. La seconde manche s'annonce difficile, mais je pense que nous avons des joueurs capables de faire la différence, nous restons confiants. Concernant mon avenir au NAHD, j'ai des contacts de l'étranger, mais c'est à la direction de trancher.»

Samkolo Blichard (capitaine / Diables Noirs) :

«Nous avons limité les dégâts. Notre objectif était de marquer au moins un but, nous avons eu des occasions, sauf qu'on a échoué à les mettre dedans. Nous aurons l'occasion de le faire chez nous. Le NAHD reste une très bonne équipe offensivement et défensivement. A nous de décrocher la qualification à domicile.»

Coupe de la Confédération
Tour préliminaire
aller:USMBA-
LISCR FC (4-0)
**Large victoire
des Algériens**

L'USM Bel-Abbès s'est imposée devant la formation libérienne de Ship Corporate Registry «LISCR FC» sur le score de 4 à 0 (mi-temps : 1-0), mardi, au stade du 24-Février-1956 dans le cadre du tour préliminaire aller de la Coupe de la Confédération de football. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Belahouel (23', sp), Seguer (75', 87') et Lamara (90'+1) pour l'USMBA. Le match retour aura lieu le 5 décembre à Monrovia. Il s'agit de la 2^e fois de l'histoire de l'USMBA, vainqueur de la précédente édition de la Coupe d'Algérie, que ce club participe à une compétition continentale après avoir joué la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe (actuellement Coupe de la Confédération) en 1992. Le 2^e club algérien engagé en Coupe de la Confédération, à savoir le NA Hussein-Dey, accueille ce mardi la formation congolaise des Diables Noirs, au stade 5-Juillet (18h00). Le représentant algérien dans cette épreuve l'USM Bel-Abbès, a signé avec brio son retour sur la scène continentale après 26 ans d'absence, en atomisant les Libériens de LISCR FC (4-0), grâce notamment à un doublé de l'expérimenté attaquant Mohamed Seguer. Un large succès qui permet aux joueurs de l'entraîneur Youcef Bouzidi de faire un pas géant vers les 16^e de finale. Le match retour est prévu le 4 décembre à Brazzaville.

FAF-LNF Le rappel à l'ordre des autorités

A la Fédération et à la Ligue des conciliabules et autres réunions se tiennent souvent la nuit, durant lesquelles des décisions importantes sont prises loin du cadre officiel, solennel et statutaire.

Des pratiques qui cachent mal le malaise qui règne dans le microcosme footballistique. Ainsi, l'on a appris que Kheireddine Zetchi, le président de la FAF, a reçu mardi soir, une délégation de la JSK à sa tête Cherif Mellal, qui est censé être suspendu de toutes activités liées au football. «Le premier responsable de la FAF a réservé un accueil des plus chaleureux à la délégation du club kabyle. Les deux parties ont débattu de plusieurs sujets, notamment, les raisons de la montée au créneau des dirigeants de la JSK à leur tête, le président Mellal. A cet effet, outre les explications fournies, un dossier relatant les raisons de la colère de la direction du club a été présenté ainsi que toutes les démarches effectuées par le club dans un cadre réglementaire. La sanction à l'égard du président du club le plus titré du pays a été également soulevée. Les dirigeants de la JSK n'ont pas omis de rassurer le premier responsable de la FAF hôte qu'ils sont prêts à aider les instances du football et ce, dans l'intérêt du football national», peut-on lire sur le site officiel du club kabyle. Visiblement, le président de la FAF veut désamorcer la crise et mettre fin au conflit opposant la JSK à la LNF, quitte à empiéter sur la réglementation en vigueur. L'on ne serait pas étonné, d'ailleurs, d'apprendre dans



les jours à venir, que la sanction infligée au président de la JSK par la commission de discipline de la LNF, est réduite ou carrément annulée «pour le bien du football algérien». En cette période très sensible précédant une échéance politique importante, à savoir l'élection présidentielle, tout le monde est appelé à se tenir à carreau et éviter toute esclandre pouvant semer le désordre dans le pays. C'est d'ailleurs dans le même sillage que le président de la

LNF, Abdelkrim Medouar, a été invité, mardi soir, à une réunion au ministère de l'Intérieur «consacrée aux rencontres sportives, en présence, notamment, des représentants des services de sécurité». Medouar était accompagné de Djamel Messaoudène, membre du bureau exécutif et Mohamed Saâd, Secrétaire général de la FAF. Il lui a été demandé de prendre en compte les prochaines échéances électorales avant de fixer la suite des dates du calen-

drier des deux championnats gérés par son instance. Il était question aussi de ne pas faire de vagues, en évitant ces reports intempestifs pouvant nuire aux relations ligue-clubs. Le maintien de l'ordre public est le plus grand souci des autorités en ce moment. Le football ne doit pas échapper au contrôle de l'Etat. C'est un rappel à l'ordre que les dirigeants de la FAF et de la LNF doivent prendre en considération.

Ali Nezzlioui

FC Porto Brahimi sanctionné d'une amende de... 19 euros

L'international algérien, Yacine Brahimi, a écopé d'une amende de 19,13 euros pour «comportement incorrect» lors du match de son équipe, le FC Porto, contre Chaves (5-0), le 11 août dernier en championnat, a indiqué la Fédération portugaise de football sur son compte twitter.

Le milieu offensif du FC Porto a été condamné pour avoir brièvement étranglé un adversaire (Niltoninho), un geste d'humeur que la commission de discipline de la Fédération portugaise a sanctionné beaucoup plus pour

l'exemple. Brahimi n'avait pas été sanctionné administrativement pour ce geste. Ce n'est pas la première fois que la fédération rattrape certains joueurs ou même entraîneurs.

En février 2015, Jorge Jésus, alors sur le banc du Benfica, et Miguel Leal, son homologue à l'époque de Moreirense, avaient tous deux écopé d'une amende de 39 euros après leur exclusion du terrain. Le dribbleur algérien, formé à Rennes, a manqué la dernière sortie des Verts à Lomé le 18 novembre dernier, contre le Togo (4-1) en raison d'une blessure.



Ligue 1 Mobilis (mise à jour) USMA-ESS pour clore la phase aller



L'USM Alger aura l'occasion, cet après-midi à Bologhine (17h45), de prendre le large en tête du championnat et compter 10 points d'avance sur son poursuivant immédiat. En accueillant l'ES Sétif dans leur fief, dans un match comptant pour la mise à jour du calendrier, les Rouge et Noir auront, en effet, une belle carte à jouer devant leur public. En cas de victoire, non seulement ils conforteront leur fauteuil de leader, mais ils prendront aussi une sérieuse option pour le titre.

L'USMA a jusque-là remporté toutes ses rencontres à Bologhine, souvent avec des scores larges. L'Entente pourra-t-elle stopper la marche victorieuse des Usmistes ? En football, tout est possible. Toutes les séries sont appelées à prendre fin un jour. Les Sétifiens espèrent être les premiers à tenir en échec l'USMA chez elle. D'autant que ce match est crucial pour l'ESS. Il déterminera la suite de son parcours en championnat. Une victoire la rapprocherait du trio de tête. Mais les Sétifiens devront faire sans leur maître à jouer Abdelmoumen Djabou, suspendu.

Rachid Taoussi parti, c'est le revenant Noureddine Zekri qui sera sur le banc de l'Entente, cet après-midi. Il voudra bien réussir ses débuts et provoquer le déclic. Côté USMA, Thierry Froger devra chambouler son arrière-garde puisque le gardien Zemmamouche, blessé, est indisponible, alors que les défenseurs centraux Chafaï et Benyahia sont également annoncés forfait. Des soucis en défense en perspective pour l'entraîneur usmiste, sachant qu'il ne dispose pas de beaucoup de solutions de rechange dans ce



compartiment. N'empêche, Chita et ses camarades sont déterminés à l'emporter pour se racheter de leur sortie de route en Coupe arabe face au Merreikh du Soudan.

A. N.

Ligue 2 Mobilis (15^e journée) WA Tlemcen - ASO Chlef à l'affiche

Le match WA Tlemcen-ASO Chlef, entre le dauphin qui reçoit l'actuel leader de la Ligue 2 de football, sera à l'affiche de la 15^{ème} journée, demain, marquée également par plusieurs autres chauds duels entre clubs qui cherchent à recoller au peloton de tête ou à éviter de chuter dans les abysses du classement. C'est, cependant, le choc des titans, entre le WAT et l'ASO qui devrait le plus retenir l'attention, car mettant aux prises 2 des clubs les plus en forme de la phase aller, ce qui promet une belle affiche au stade Akid-Lotfi, surtout que devant leur public, les Zianides voudront allier la manière au résultat, eux qui restent sur une défaite (2-1) chez l'US Biskra. Mais l'ASO ne peut pas se permettre le luxe de perdre à Tlemcen, car il ne compte actuellement que deux longueurs d'avance sur son futur adversaire, faisant qu'une défaite lui coûterait tout bonnement le leadership.

Les Rouge et Blanc qui, eux, restent sur une victoire (2-1) dans le derby de l'Ouest face au RC Relizane, devront donc bien négocier ce périlleux déplacement chez le dauphin pour rester sur leur trône. D'autres duels intéressants sont inscrits au programme de cette dernière journée de la phase aller, notamment USM Annaba - Amel Bou Saâda, ES Mostaganem-MC Saïda, ASM Oran-US Biskra et MC El Eulma-JSM Béjaïa. Des chocs entre formations du haut et milieu de tableau mais avec des objectifs différents, car si les clubs bien classés, comme l'ESM, le MCEE et l'USB chercheront à grignoter des points sur le leader, les autres voudront éviter de sombrer un peu plus dans les profondeurs du classement. Une zone rouge dans laquelle patagent déjà l'USM El Harrach (3^e relégable), le RC Kouba (avant-dernier) et l'USM Blida (lanterne rouge). Lors de cette 15^{ème} journée, l'USMH semble être le seul des clubs mal classés à partir avec un léger avantage, car accueillant la JSM Skikda (12^{ème}), alors que le RCK et l'USMB seront appelés à effectuer de périlleux déplacements, respectivement, chez le NC Magra (4^{ème}) et le RC Relizane (8^{ème}). Des missions difficiles qui risquent de compliquer leur tâche consistant à s'extirper de la zone de turbulences.

Programme des rencontres prévues demain :

Alger (Stade du 1er-Novembre 1954) :
USM El Harrach - JSM Skikda
Mostaganem (Stade OPOW) :
ES Mostaganem - MC Saïda
Relizane (Stade Tahar-Zoughari)
RC Relizane - USM Blida
Oran (Stade Habib-Bouakeul) :
ASM oran - US Biskra
Magra (Stade Communal) :
NC Magra - RC Kouba
El Eulma (Stade Messaoud-Zougar) :
MC El Eulma - JSM Béjaïa
Tlemcen (Stade Akid-Lotfi) :
WA Tlemcen - ASO Chlef
Annaba (Stade du 19-Mai 1956) :
USM Annaba - Amel Bou Saâda

Météo	Alger	Oran	Constantine	Adrar	Tamanrasset
	9°/21°	10°/22°	4°/19°	8°/24°	9°/24°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
Alger	06:01	12:37	15:14	17:37	19:01

Fête nationale de la Mauritanie Le Président Bouteflika félicite son homologue mauritanien

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé à son homologue mauritanien, le Président Mohamed Ould Abdelaziz, un message de félicitations à l'occasion de la célébration de la fête de l'indépendance de son pays, dans lequel, il lui a réitéré son attachement à poursuivre le travail ensemble, en vue de hisser les relations de fraternité et de coopération entre les deux pays, à des niveaux plus élevés. «Il m'est particulièrement agréable, au moment où la République islamique de Mauritanie célèbre son 58^e anniversaire de sa glorieuse fête nationale, de vous présenter, au nom du peuple et gouvernement algériens et en mon nom personnel, les félicitations les plus chaleureuses et les vœux les meilleurs, priant Dieu le Tout-Puissant, de vous accorder santé et bien-être et, au peuple mauritanien frère, davantage de progrès et de prospérité sous votre direction éclairée», a écrit le chef de l'Etat dans son message. Le chef de l'Etat a conclu en réitérant au Président Mohamed Ould Abdelaziz sa «ferme volonté de poursuivre, de concert avec vous, le travail en vue de hisser les relations de fraternité et de coopération existantes entre nos deux pays frères à des niveaux plus élevés, en concrétisation des ambitions de nos deux peuples frères vers le progrès et la prospérité».



Réunion des MAE de l'UMA

L'Espagne salue l'initiative de l'Algérie



L'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Fernando Moran Calvo-Soletto, a indiqué, hier, à Oran, que son pays saluait l'initiative de l'Algérie pour la tenue d'une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb arabe (UMA), soulignant son utilité pour l'intégration dans la région. «Le ministre espagnol des Affaires étrangères a félicité, ce mardi, l'initiative algérienne considérant l'intégration maghrébine comme une priorité», a déclaré Moran Calvo-Soletto, invité du «Forum des citoyens», organisé par le groupe de presse «Ouest Tribune», dans sa réponse à une question sur le récent appel de l'Algérie pour la relance de l'UMA. L'Algérie avait saisi officielle-

ment, jeudi dernier, le secrétaire général de l'UMA, pour l'appeler à organiser dans les délais les plus rapprochés, une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UMA», une initiative qui «s'inscrit en droite ligne de la conviction intime et maintes fois exprimée par l'Algérie de la nécessité de la relance de l'édification de l'ensemble maghrébin et de la réactivation de ses instances», avait indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Plusieurs pays et organisations avaient également salué l'appel de l'Algérie à la tenue d'une telle réunion, le qualifiant d'une opportunité pour «la relance de la construction maghrébine».

Coopération algéro-américaine

David Hale hôte de l'Algérie

David Hale, sous-secrétaire d'Etat américain aux Affaires politiques, effectue une visite de travail en Algérie de 2 jours (28 et 29 novembre 2018). Il sera reçu et aura des entretiens avec Abdelkader Messahel, ministre des Affaires étrangères ainsi qu'avec d'autres hauts responsables algériens. Les questions inhérentes au renforcement et de la coopération bilatérale dans de nombreux domaines et celles ayant trait à la situation régionale et internationale seront à l'ordre du jour des discussions qu'aura Hale avec ses interlocuteurs en Algérie.

ONPO

44 agences de tourisme sélectionnées pour organiser la prochaine saison du Hadj et de la Omra

Quarante-quatre agences de tourisme ont été sélectionnées pour organiser la saison du Hadj 2019, a indiqué un responsable de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO). «La commission nationale permanente intersectorielle de préparation de la saison du Hadj 1440/2019 a sélectionné 44 agences de tourisme, dont deux publiques, pour organiser la prochaine saison du Hadj», a déclaré Makdour Brahim, directeur du Hadj à l'ONPO. Cette décision a été prise conformément aux recommandations du Conseil interministériel, tenu le 30 octobre dernier, portant maintien du niveau de performance de la saison du Hadj 2018 et encouragement des agences de tourisme à l'expérience avérée», a fait savoir le responsable. «Cette décision n'enfreint pas le cahier des charges en

vigueur et ne crée pas de monopole», a affirmé le responsable, précisant que cela avait plutôt pour but d'éviter «les erreurs et les dysfonctionnements enregistrés lors des années précédentes». «Cette décision n'est pas injuste à l'égard des agences touristiques actives sur le terrain car elles auront d'autres opportunités, notamment pour organiser le Hadj VIP et prodiguer d'autres prestations», a-t-il rappelé. Il a fait savoir, par ailleurs, que les rapports de la commission de contrôle et d'inspection relevant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs sur le suivi des agences touristiques dans les Lieux Saints et l'évaluation de leurs activités et performances avaient démontré que la saison du Hadj 2018 avait été «meilleure» comparée aux saisons précédentes.



• Criminalité des mineurs 18 000 enfants devant les tribunaux !

Les services de sécurité ont mis en garde, ce mardi, contre la criminalité des mineurs qui est en hausse, dont 18 000 enfants sont traduits chaque année devant les tribunaux. A ce propos, le chef de sûreté de la wilaya d'Alger Mohamed Bettache a insisté, avant-hier, en marge d'une campagne de sensibilisation sur les dangers de la drogue, du mauvais usage d'Internet et des jeux électroniques et de la sécurité routière au profit des élèves de Bachdjara, sur la nécessité de la conjugaison des efforts pour protéger les mineurs contre toutes formes d'agression et d'exploitation par des réseaux criminels. Le colonel Abdelkader Boukhlija et chef du groupement de la gendarmerie de la wilaya d'Alger a affirmé dans son allocution que le commandement de la Gendarmerie nationale accorde une importance immense au volet sensibilisation, compte tenu de son rôle en matière de renforcement des canaux de communication entre les différentes franges de la société. Le colonel Boukhlija a ajouté que les campagnes lancées à l'attention des élèves ont pour but d'inculquer l'esprit de citoyenneté et de civisme aux générations montantes et les sensibiliser sur les phénomènes négatifs autour du milieu scolaire et les mettre à l'abri des fléaux sociaux, dont la drogue et les boissons alcoolisées... En effet, pas moins de 18 000 enfants impliqués dans différentes affaires liées au vol, aux atteintes à des personnes et à des biens sont déférés chaque année devant le juge. Les services de sûreté ont recensé à eux seuls 10 000 enfants victimes de différentes agressions. Badani Djilali, chef de la brigade de protection des mineurs relevant de la Gendarmerie nationale a estimé que le nombre des victimes mineures était en hausse spectaculaire, notamment les atteintes à la pudeur dont 48 cas étaient enregistrés à Alger, auxquels s'ajoutent 17 affaires relatives à l'incitation des filles à la débauche et 3 autres liées à la création de lieux de débauche.

• Rejoignez le monde connecté avec le pack «Navigui modem» 4G de Mobilis !



Mobilis leader technologique, a le plaisir d'annoncer l'extension de son réseau 4G à 10 nouvelles wilayas à savoir : Aïn Defla, Annaba, Béchar, Bouira, Chlef, El Tarf, Jijel, Khenchela, Laghouat, Mostaganem, et propose à ses clients une nouvelle offre Internet «Navigui modem». Ainsi, durant un mois et pour seulement 5.500 DA, Mobilis offre un pack Navigui, constitué d'un modem 3G/4G de marque Huawei E5573Cs-322 + une SIM Navigui, dotée d'une bonification Internet de bienvenue doublée, soit 100 Go au lieu de 50Go, à raison de 50 Go par mois pendant 2 mois. Le modem Huawei, supporte un partage de connexion entre plusieurs utilisateurs allant jusqu'à 10 appareils connectés en même temps. A l'expiration des quotas Internet offerts, le client Navigui, aura la possibilité de recharger son compte et de profiter de l'Internet haut débit en choisissant l'un des pass Internet disponible via le menu *600#, l'interface web meetmob ou l'application MobiSpace :
Pass 1000 = 10 Go + 500 Mo Mobsound, valable 1 mois.
Pass 2000 = 25 Go, valable 1 mois.
Pass 6000 = 80 Go, valable 3 mois.
Pass 15000 = 300 Go, valable 6 mois.



L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

www.lechodalgerie-dz.com